

A photograph of a stone tower with a conical roof, situated in a rural landscape with trees and a body of water in the background. The tower is made of rough-hewn stone and has a small window with a cross-shaped frame. A large tree is to the left of the tower, and a large wheel is leaning against its base. The sky is blue with scattered white clouds.

INVENTAIRE DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DE LA VILLE DE CONTRECOEUR

2019

Juillet 2021

Inventaire 2019 des émissions de gaz à effet de serre de la Ville de Contrecoeur

Cet inventaire des émissions de gaz à effet de serre (GES) de la Ville de Contrecoeur a été préparé conformément à la norme *ISO 14 064-1 : 2006*. Cet inventaire est la mise à jour du premier inventaire réalisé par la Ville de Contrecoeur en 2009, qui constitue l'année de référence.

Pour la période comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2019, le total des émissions de GES découlant des activités pour du secteur **corporatif** s'élèvent à **329 tonnes de CO₂éq**, tandis que celles de la **collectivité** s'élèvent à **2 162 407 tonnes de CO₂éq**.

Comme les véhicules ainsi que les bâtiments corporatifs se retrouvent dans la méthodologie de calcul pour la collectivité, le grand total est donc la somme des émissions de la collectivité à laquelle on ajoute les émissions de réfrigérants, produisant un **grand total de 2 162 417 tonnes de CO₂éq**. Ces émissions correspondent à **238 tonnes de CO₂éq** par habitant.

Préparé par :



André Morin, ing., MBA.
Enviro-accès inc.

Révisé par :

Vickie-Lisa Angers, ing. jr, M.Env
Enviro-accès inc.



5000 Rte Marie-Victorin
Contrecoeur (Québec) J0L 1C0
Tél. : (450) 587-5901
www.ville.contrecoeur.qc.ca



268, rue Aberdeen, Bureau 204
Sherbrooke (Québec) J1H 1W5
Tél. : (819) 823-2230
www.enviroaccess.ca

Sommaire

La Ville de Contrecoeur bénéficie d'une excellente réputation en ce qui concerne la qualité de son milieu de vie et désire maintenir ce niveau afin de permettre aux générations futures d'en profiter également. Dans cette optique, la Ville de Contrecoeur désire continuer de faire sa part dans la lutte contre les changements climatiques. Pour poursuivre son processus de gestion de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) qui lui est propre, la Ville de Contrecoeur a réalisé la mise à jour de son inventaire d'émissions de gaz à effet de serre des secteurs corporatif et de la collectivité pour l'année 2019.

Les sources suivantes ont été incluses à l'inventaire :

Corporatif

- Consommation d'énergie dans les bâtiments, incluant l'usine de traitement des eaux usées
- Éclairage public
- Consommation de carburants fossiles dans les véhicules municipaux et des sous-traitants
- Réfrigérants

Collectivité

- Consommation d'énergie dans le secteur résidentiel
- Consommation d'énergie dans le secteur institutionnel et commercial
- Consommation d'énergie dans le secteur industriel
- Transport de la collectivité
- Émissions du traitement des eaux usées et des fosses septiques
- Enfouissement des matières résiduelles
- Compostage des matières organiques
- Émissions fugitives issues de la distribution du gaz naturel

Ce rapport respecte les principes de la norme internationale ISO 14064-1: 2006 intitulée *Spécifications et lignes directrices, au niveau des organismes, pour la quantification et la déclaration des émissions et des suppressions des gaz à effet de serre*.

Le total des émissions de GES découlant des activités corporatives et de la collectivité de la Ville de Contrecoeur s'élève à **2 162 417 tonnes de CO₂éq** pour la période comprise entre le **1^{er} janvier et le 31 décembre 2019**.

Les sources d'émissions ayant produit le plus de GES en 2019 pour les secteurs corporatif et de la collectivité sont respectivement la consommation de carburants fossiles dans les bâtiments municipaux et le secteur industriel de la collectivité avec un total respectif de **214 tCO₂éq et 2 107 892 tCO₂éq.**

Le tableau suivant résume les émissions du secteur corporatif :

Tableau I : Résultats de l'inventaire des émissions de GES corporatives de la Ville de Contrecoeur pour l'année 2019

| Sources | tCO ₂ | tCH ₄ | tN ₂ O | tHFC | tCO ₂ éq |
|--|------------------------|------------------------|------------------------|--------------|--------------------------|
| ÉMISSIONS DIRECTES | 273 | 0 | 0 | 0 | 285 |
| Bâtiments et autres installations - combustibles | 209 | 0 | 0 | 0 | 210 |
| <i>Gaz naturel</i> | 197 | 0 | 0 | - | 198 |
| <i>Mazout</i> | 12 | 0 | 0 | - | 12 |
| Usine d'épuration des eaux usées | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| <i>Diesel</i> | 0 | 0 | 0 | | 0,00 |
| Parc des véhicules municipaux et des sous-traitants | 64 | 0 | 0 | 0 | 65 |
| <i>Essence</i> | 34 | 0 | 0 | - | 34 |
| <i>Diesel</i> | 30 | 0 | 0 | - | 30 |
| Réfrigérants | 0 | 0 | 0 | 0 | 10 |
| <i>Bâtiments</i> | - | - | - | 0,001 | 3,19 |
| <i>Véhicules</i> | - | - | - | 0,01 | 6,83 |
| Sources | tCO₂ | tCH₄ | tN₂O | tHFC | tCO₂éq |
| ÉMISSIONS INDIRECTES LIÉES À L'ÉNERGIE | 4 | 0 | 0 | 0,000 | 5 |
| Bâtiments et autres installations - électricité | 3 | 0,0 | 0,0002 | - | 4 |
| <i>Électricité</i> | 3 | 0 | 0 | - | 3,7 |
| Éclairage public | 0 | 0,0 | 0,0000 | - | 0 |
| <i>Électricité</i> | 0 | 0,0 | 0,0000 | - | 0 |
| Usine d'épuration des eaux usées - électricité | 1 | 0,0 | 0,0001 | - | 1 |
| <i>Électricité</i> | 1 | 0 | 0 | - | 1 |
| TOTAL DES ÉMISSIONS CORPORATIVES | 277 | 0 | 0 | 0 | 290 |

Tableau II : Résultats de l'inventaire des émissions de GES de la collectivité de la Ville de Contrecoeur pour l'année 2019

| Sources | tCO ₂ | tCH ₄ | tN ₂ O | tCO ₂ éq |
|---|------------------------|------------------------|------------------------|--------------------------|
| ÉMISSIONS DIRECTES | 1 999 078 | 50 | 32 | 2 142 570 |
| Résidentiel (dir.) | 112 | 3 | 0 | 195 |
| <i>Gaz naturel</i> | 58 | 0,00 | 0,00 | 58 |
| <i>Mazout</i> | 50 | 0,00 | 0,00 | 50 |
| <i>Bois de chauffage</i> | 321 | 2,69 | 0,03 | 82 |
| <i>Autre (Propane)</i> | 4 | 0,00 | 0,00 | 4 |
| Commercial et institutionnel (dir.) | 1 838 | 0 | 0 | 1 850 |
| <i>Gaz naturel</i> | 1 417 | 0,03 | 0,03 | 1 425 |
| <i>Mazout léger</i> | 248 | 0,00 | 0,00 | 248 |
| <i>Mazout lourd</i> | 10 | 0,00 | 0,00 | 10 |
| <i>Autre (Propane)</i> | 164 | 0,00 | 0,01 | 167 |
| Industriel (dir.) | 1 957 593 | 45 | 31 | 2 088 846 |
| <i>Gaz naturel</i> | 973 920 | 19,10 | 17,03 | 978 968 |
| <i>Carburant diesel</i> | 96 012 | 2,79 | 0,79 | 96 299 |
| <i>Mazout léger</i> | 98 285 | 0,21 | 1,11 | 98 584 |
| <i>Kérosène</i> | 94 111 | 0,22 | 1,14 | 94 420 |
| <i>Mazout lourd</i> | 84 711 | 3,22 | 1,72 | 85 257 |
| <i>Gaz de distillation</i> | 0 | 0,00 | 0,00 | 0 |
| <i>Coke pétrolier</i> | 0 | 0,00 | 0,00 | 0 |
| <i>GPL et LGN des usines de gaz</i> | 14 506 | 0,23 | 1,03 | 14 786 |
| <i>Charbon</i> | 189 187 | 2,38 | 1,59 | 189 674 |
| <i>Liqueur résiduaire</i> | 406 861 | 9,76 | 1,63 | 407 566 |
| <i>Déchets ligneux</i> | 121 776 | 7,10 | 4,97 | 123 292 |
| Transport | 39 535 | 2 | 1 | 39 836 |
| <i>Déplacements sur route</i> | 35 446 | 1,95 | 0,89 | 35 736 |
| <i>Déplacements hors-route</i> | 4 088 | 0,11 | 0,03 | 4 100 |
| Émissions fugitives (distribution gaz naturel) | 0 | 0 | 0 | 11 843 |
| Sources | tCO₂ | tCH₄ | tN₂O | tCO₂éq |
| ÉMISSIONS INDIRECTES LIÉES À L'ÉNERGIE | 14 580 | 0 | 1 | 19 066 |
| Résidentiel (indir.) | 4 | 0 | 0,00 | 5 |
| <i>Électricité</i> | 4 | 0 | 0,00 | 5 |
| Commercial et institutionnel (indir.) | 11 | 0 | 0,001 | 15 |
| <i>Électricité</i> | 11 | 0 | 0,001 | 15 |
| Industriel (indir.) | 14 565 | 0 | 1,12 | 19 047 |
| <i>Électricité</i> | 14 565 | 0 | 1,12 | 19 047 |
| AUTRES ÉMISSIONS INDIRECTES | 0 | 22 | 1 | 771 |
| Matières résiduelles | 0 | 18 | 0,16 | 545 |
| <i>Enfouissement à l'extérieur du territoire de la municipalité</i> | 357 | 16 | 0,0 | 445 |
| <i>Compostage</i> | 0 | 2 | 0,16 | 100 |
| Traitement des eaux usées | 0 | 4 | 0 | 226 |
| <i>Fosses septiques</i> | - | 4 | - | 99 |
| <i>Système aérobie - étangs aérés</i> | - | - | 0,48 | 127 |
| TOTAL DES ÉMISSIONS DE LA COLLECTIVITÉ | 2 013 658 | 71 | 34 | 2 162 407 |
| TOTAL DES ÉMISSIONS BIOGÉNIQUES (tCO₂) | 122 454 | | | |

L'inventaire 2009 a été recalculé avec les données de bases disponibles dans le plan d'action découlant de l'inventaire 2009 (l'inventaire n'étant pas disponible) ainsi que les nouveaux facteurs d'émission et les nouvelles répartitions de certaines sources d'émission. Le tout permet alors une comparaison juste des sources émissions. L'évolution des émissions de GES depuis l'inventaire de 2009 à celui de 2019 est présentée dans le tableau suivant.

Tableau III : Analyse des inventaires d'émissions de GES comparables de la Ville entre 2009 et 2019

| Sources | 2009 | 2019 | Variation (2019-2009) | Variation 2019-2009 (%) |
|---|----------------|------------------|-----------------------|-------------------------|
| ÉMISSIONS CORPORATIVES (tCO₂éq) | 422 | 329 | -93 | -22,1% |
| Bâtiments et autres installations | 178 | 214 | 35 | 19,8% |
| Éclairage public | 0,8 | 0,4 | 0 | -53,2% |
| Usine d'épuration des eaux usées | 0,0 | 1,2 | 1 | N/A |
| Véhicules et équipements motorisés | 206 | 104 | -103 | -49,7% |
| <i>Flotte de la ville</i> | N/A | 65 | N/A | N/A |
| <i>Sous-Traitants</i> | N/A | 39 | N/A | N/A |
| Réfrigérants | 37 | 10 | -27 | -72,7% |
| ÉMISSIONS COLLECTIVES (tCO₂éq) | 528 645 | 2 162 407 | 1 633 763 | 309,0% |
| Résidentiel | 478 | 200 | -278 | -58,2% |
| Commercial et institutionnel | 1 375 | 1 864 | 489 | 35,6% |
| Industriel | 496 699 | 2 107 892 | 1 611 193 | 324,4% |
| Transport | 25 715 | 39 836 | 14 121 | 54,9% |
| Enfouissement | 560 | 445 | -116 | -20,7% |
| Traitement des eaux usées | 177 | 226 | 49 | 27,5% |
| Compostage | 0 | 100 | 100 | N/A |
| Émissions fugitives | 3 639 | 11 843 | 8 204 | 225,4% |
| TOTAL | 528 681 | 2 162 417 | 1 633 736 | 309,0% |

Pour le volet corporatif, on remarque une augmentation des émissions au niveau des bâtiments, qui s'explique par la consommation plus importante de gaz naturel dans les bâtiments de la Ville. Pour l'éclairage public, la diminution est attribuable au remplacement de lampadaires au sodium par des DEL. Les émissions du traitement des eaux usées, quant à elles, n'ont pas pu être retracées pour 2009, mais s'élèvent à 1,2 tCO₂éq pour 2019. Finalement, on remarque une diminution des émissions pour les véhicules municipaux et les réfrigérants qui peut être attribuée à la réduction de la taille de la flotte de véhicules municipaux et au rapatriement de certains véhicules de sous-traitance dans le bilan de la MRC pour l'inventaire 2019.

Pour le volet de la collectivité, on remarque une diminution des émissions liées au secteur résidentiel qui s'explique par l'engouement pour la transition énergétique dans les bâtiments. Cela a permis de réduire considérablement la quantité de mazout et de gaz naturel consommée par les résidences. Cet engouement ne s'est, cependant, pas transposé dans les secteurs commercial, institutionnel et industriel dans lesquels on note une hausse

des émissions en raison de l'augmentation de la consommation de gaz naturel. Cette hausse peut également s'expliquer par la croissance économique de la région. L'utilisation plus importante du gaz naturel a une influence sur les émissions fugitives qui ont, elles aussi, connu une augmentation entre 2009 et 2019. Pour ce qui est de l'augmentation des émissions du transport, celle-ci est proportionnelle à l'accroissement de la population. Les émissions liées aux matières résiduelles ont, pour leur part, diminué en raison des différents plans de collectes (ex. : compostage) instaurés dans la Ville. Finalement, l'augmentation des émissions liées au traitement des eaux se rapporte à l'augmentation de la population desservie.

L'analyse comparative montre que les émissions par habitant ont **augmentées, passant de 88 en 2009 à 238 tonnes de CO₂éq par habitant en 2019**. Cette augmentation est attribuable principalement à l'augmentation des activités industrielles dans la région.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| MISE EN CONTEXTE..... | 1 |
| MÉTHODOLOGIE..... | 4 |
| RESULTATS DE L'INVENTAIRE GES..... | 9 |
| ANALYSE ET COMPARAISON DES INVENTAIRES GES..... | 15 |
| ÉVOLUTION DES GES..... | 20 |
| INCERTITUDES..... | 21 |
| ANNEXE I – ANALYSE DES INCERTITUDES..... | 25 |
| ANNEXE II – CARTES ENERGETIQUES..... | 28 |
| BIBLIOGRAPHIE..... | 33 |

Liste de tableaux

| | |
|---|----|
| Tableau 1 : Sources et champs requis par le <i>Global Protocol for Community-Scale Greenhouse Gas Emission Inventories</i> (WRI, 2014)..... | 5 |
| Tableau 2 : Sommaire des émissions corporatives directes de GES..... | 9 |
| Tableau 3 : Sommaire des émissions de GES corporatives à énergie indirecte et autres émissions indirectes..... | 10 |
| Tableau 4 : Sommaire des émissions directes de GES pour la collectivité..... | 12 |
| Tableau 5 : Sommaire des émissions de GES indirectes liées à l'énergie et autres émissions indirectes pour la collectivité..... | 14 |
| Tableau 6 : Comparaison des résultats des inventaires totaux des émissions de GES de la Ville de Contrecoeur entre les années 2009 et 2019..... | 15 |
| Tableau 7 : Évolution des émissions de GES sur 10 ans..... | 20 |
| Tableau 8 : Justification de l'incertitude reliée à l'inventaire GES 2019 de la Ville de Contrecoeur..... | 21 |
| Tableau 9 : Analyse de l'incertitude reliée à l'inventaire GES 2019 de la Ville de Contrecoeur..... | 24 |

Liste de figures

| | |
|--|----|
| Figure 1 : Proportion des émissions de GES corporatives de la Ville de Contrecoeur par source..... | 10 |
| Figure 2 : Proportion des émissions de GES de la collectivité de la Ville de Contrecoeur par source..... | 14 |

DÉFINITIONS ET ACRONYMES

| | |
|-------------------------------|--|
| Année de référence | Période historique spécifiée pour comparer les émissions ou les retraits de GES ou d'autres informations relatives aux GES au cours du temps. |
| CO ₂ éq | Dioxyde de carbone équivalent ; unité permettant de comparer l'impact au niveau des changements climatiques d'un GES à celui du dioxyde de carbone. |
| Émissions directes | Émission de GES de sources de gaz à effet de serre appartenant ou étant sous le contrôle de l'organisme. |
| Émissions à énergie indirecte | Émission de GES provenant de la production de l'électricité, de la chaleur ou de la vapeur importée et consommée par l'organisme. |
| Autres émissions indirectes | Émission de GES, autre que les émissions de GES à énergie indirecte, qui est une conséquence des activités d'un organisme, mais qui provient de sources de gaz à effet de serre appartenant à/ou contrôlées par d'autres organismes. |
| ISO 14064-1 : 2006 | Spécifications et lignes directrices, au niveau des organismes, pour la quantification et la déclaration émissions et des suppressions de gaz à effet de serre. |
| GES | Gaz à effet de serre ; Les GES visés dans le cadre du protocole de Kyoto sont le CO ₂ , le CH ₄ , le N ₂ O, le SF ₆ , les PFC et les HFC. |
| GIEC | Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. |
| PRG | Potentiel de réchauffement global ; capacité du gaz à retenir la chaleur dans l'atmosphère, en prenant comme référence le CO ₂ . |
| t | Tonne |

Introduction La Ville de Contrecoeur bénéficie d'une excellente réputation en ce qui concerne la qualité de son milieu de vie et désire maintenir ce niveau afin de permettre aux générations futures d'en profiter également. Dans cette optique, la Ville de Contrecoeur désire continuer de faire sa part dans la lutte contre les changements climatiques.

Afin de poursuivre son processus de gestion de ses émissions de gaz à effet (GES) de serre qui lui est propre, la Ville de Contrecoeur a réalisé la mise à jour de son inventaire d'émissions de gaz à effet de serre des secteurs corporatif et de la collectivité pour l'année 2019.

Objectifs de l'inventaire

Les objectifs de l'inventaire GES sont les suivants :

- Obtenir un portrait des émissions de GES engendrées par les activités de la Ville de Contrecoeur pour l'année 2019 ;
 - Outiller l'organisation pour faciliter les mises à jour annuelles de son inventaire GES au cours des prochaines années ;
 - Valider les impacts du plan d'action antérieur visant la réduction de ces émissions pour la Ville de Contrecoeur ;
 - Fournir un nouveau point de départ au plan d'action de réduction des émissions de GES de la Ville de Contrecoeur.
-

Organismes rédigeant le rapport

Enviro-accès œuvre depuis 1993 à soutenir l'innovation et l'amélioration des bonnes pratiques en matière d'environnement. Depuis 2005, Enviro-accès a concentré le développement de son expertise dans le secteur des GES. L'équipe compte maintenant parmi les plus expérimentées au Canada pour la réalisation d'inventaires GES, l'accompagnement aux projets de réduction des émissions de GES ainsi que pour la validation et la vérification de déclarations d'émissions de GES. Plus particulièrement, Enviro-accès a travaillé au cours des dernières années avec plus de 80 villes, municipalités, MRC, organisations, entreprises et institutions dans le cadre de l'élaboration de leur inventaire GES et le développement de leur plan d'action visant la réduction de ces émissions, ainsi que dans le soutien à la préparation de plans d'adaptation aux changements climatiques.



Enviro-accès est accréditée comme organisme de validation et de vérification conformément à la norme ISO 14065 auprès du Conseil canadien des normes (CCN) (no d'accréditation : 1009-7/2). De plus, tout le personnel d'Enviro-accès a reçu une formation complète sur la norme ISO 14064 (parties 1, 2 et 3) et a mis en application les processus de quantification et de vérification des émissions de GES à de nombreuses reprises dans le cadre de projets avec sa clientèle.

.....

FNX-Innov est issue de l'acquisition, en décembre 2018, de la firme d'ingénierie Groupe S.M. inc. et de l'intégration, en octobre 2019, de la firme d'ingénierie, AXOR Experts-Conseils, toutes deux établies au Québec depuis 1972. Grâce à cette fusion, FNX-Innov est devenu un joueur de premier plan au Québec et dans l'est du Canada. À travers cette réorganisation, FNX-Innov a su conserver et consolider l'expertise développée par ses équipes au cours des 40 dernières années ainsi que la force et le dynamisme de ses experts aguerris.



FNX-Innov compte une équipe de spécialistes multidisciplinaires qui sont à même de planifier l'implantation de projets de développement ou de redéveloppement, d'identifier et d'analyser tous les impacts sur l'environnement urbain, d'assurer une intégration optimale des projets dans le milieu et de voir à assurer la pérennité des actifs par une surveillance rigoureuse des travaux.

Période de déclaration

L'inventaire des émissions de GES des activités de la Ville de Contrecoeur a été réalisé pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.

Année de référence

L'inventaire des émissions de gaz à effet de serre de la Ville de Contrecoeur finalisé en 2011 avec les données de 2009, dans le cadre du programme Climat Municipalités du gouvernement du Québec, représente l'année de référence pour les inventaires réalisés ci-après.

L'inventaire 2009 a été recalculé avec les données de bases disponibles dans le plan d'action découlant de l'inventaire 2009 (l'inventaire n'étant pas disponible) ainsi que les nouveaux facteurs d'émission et les nouvelles répartitions de certaines sources d'émission. Le tout permet alors une comparaison juste des sources émissions. Ce recalcul a été fait à partir de l'inventaire 2009 de la Ville.

La présente mise à jour de l'inventaire pour l'année 2019 a, quant à elle, été préparée en respectant les exigences du *Greenhouse Gas Protocol*, établi par le *World Business Council for Sustainable Development*, et de la norme internationale ISO 14064-1, les exigences du programme Partenaires dans la Protection du Climat (PPC) de la Fédération Canadienne des Municipalités (FCM) et en suivant le même cadre que l'inventaire de référence de 2009.

Périmètre organisationnel

Le choix du périmètre organisationnel s'est fait selon la méthodologie de consolidation spécifiée par le *Global Protocol for Community-Scale GHG Emissions* (niveau BASIC). D'une part, les émissions corporatives de GES regroupent toutes les activités reliées à l'administration municipale. Elles incluent, les bâtiments municipaux et leur climatisation, la flotte de véhicules municipaux (dont les services donnés en sous-traitance), l'éclairage public ainsi que le traitement des eaux usées. D'autre part, les émissions de GES dues aux activités de la collectivité regroupent les émissions générées sur le territoire de la Ville qui sont reliées à la consommation d'énergie des secteurs résidentiels, commerciaux, institutionnels, industriels, à la gestion des matières résiduelles, au traitement des eaux usées, au transport et à la distribution de gaz naturel sur le territoire (émissions fugitives).

Périmètres opérationnels

Les périmètres opérationnels ont été définis en identifiant les différentes sources d'émissions de GES. Ces sources d'émissions ont été catégorisées de la façon suivante : émissions directes, émissions à énergie indirecte et autres émissions indirectes.

- ☛ **Les émissions directes de GES** sont des émissions provenant des sources contrôlées par l'organisme. Elles incluent la consommation de combustibles fossiles des bâtiments et des véhicules, les pertes de réfrigérants, les émissions fugitives liées à la distribution de gaz naturel et le traitement des eaux usées.
- ☛ **Les émissions à énergie indirecte** sont les émissions provenant de la production d'électricité utilisée par les bâtiments ou les autres installations.

Les autres émissions indirectes sont les émissions qui résultent des activités de la Ville de Contrecoeur, mais qui proviennent de sources qui ne sont pas directement sous son contrôle. La Ville de Contrecoeur inclut les émissions suivantes à son inventaire : l'enfouissement des matières résiduelles, le compostage.

Dans le but de respecter les exigences du *Global Protocol for Community-Scale GHG Emissions* (niveau BASIC), les émissions seront divisées comme illustrées au tableau 1.

Tableau 1 : Sources et champs requis par le *Global Protocol for Community-Scale Greenhouse Gas Emission Inventories* (WRI, 2014)

| Secteur et sous-secteur | Champ 1 | Champ 2 | Champ 3 |
|--|----------------|----------------|----------------|
| ÉNERGIE STATIONNAIRE | | | |
| Secteur résidentiel | 195 | 5 | Exclu |
| Secteur commercial et institutionnel | 1 850 | 15 | Exclu |
| Secteur manufacturier et de la construction (industriel) | 2 088 846 | 19 047 | Exclu |
| Secteur des producteurs d'énergie | Non applicable | Non applicable | Exclu |
| Génération d'électricité distribuée sur le réseau national | Exclu | | |
| Secteur de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche | Non applicable | Non applicable | Exclu |
| Sources non-spécifiées (autres) | Non applicable | Non applicable | Exclu |
| Champ1 | Non applicable | | Non applicable |
| Émissions fugitives découlant des activités de distribution de gaz naturel | 11 843 | | Exclu |
| TRANSPORT | | | |
| Sur route | 35 736 | Non applicable | Exclu |
| Par train | Non applicable | Non applicable | Exclu |
| Par bateau | Non applicable | Non applicable | Exclu |
| Par avion | Non applicable | Non applicable | Exclu |
| Hors-route | 4 100 | Non applicable | Exclu |
| MATIÈRES RÉSIDUELLES | | | |
| Élimination des matières résiduelles (déchets) générées sur le territoire | Non applicable | | 445 |
| Élimination des matières résiduelles (déchets) générées à l'extérieur du territoire | Exclu | | |
| Traitement biologique des matières résiduelles (organiques) générées sur le territoire | Non applicable | | 100 |
| Traitement biologique des matières résiduelles (organiques) générées à l'extérieur du territoire | Exclu | | |
| Incinération des matières résiduelles générées sur le territoire | Non applicable | | Non applicable |
| Incinération des matières résiduelles générées à l'extérieur du territoire | Exclu | | |
| Eaux usées générées sur le territoire | 226 | | 0 |
| Eaux usées générées à l'extérieur du territoire | Exclu | | |
| PROCESSUS INDUSTRIELS ET UTILISATION DE PRODUITS (IPPU) | | | |
| Processus industriel | Exclu | | Exclu |
| Utilisation de produits | 10 | | Exclu |
| AGRICULTURE, FORESTERIE ET AUTRES UTILISATIONS DES TERRES (AFOLU) | | | |
| Production animale* | Exclu | | Exclu |
| Production végétale | Exclu | | Exclu |
| Autres sources (excluant le CO ₂) | Exclu | | Exclu |
| AUTRES SOURCES DU CHAMP 3 | | | |
| Autres sources du champ 3 | | | Exclu |

*Inclus la fermentation entérique et la gestion du fumier

| | | | |
|--|------------------|---------------|------------|
| TOTAL DES ÉMISSIONS (tCO₂éq) | 2 142 806 | 19 066 | 545 |
|--|------------------|---------------|------------|

| | |
|--------------|------------------|
| TOTAL | 2 162 417 |
|--------------|------------------|

| Secteur | Total par champ (tCO ₂ éq) | | | | Total par niveau de déclaration (tCO ₂ éq) | |
|--|---------------------------------------|---------------|------------------------|------------------|---|-----------|
| | Champ 1 | Champ 2 | Champ 3 (BASIC/BASIC+) | Champ 3 (Autres) | BASIC | BASIC+ |
| ÉNERGIE | | | | | | |
| STATIONNAIRE | | | | | | |
| Utilisation d'énergie | 2 102 733 | 19 066 | Exclu | Exclu | 2 121 800 | 0 |
| Génération d'énergie | Exclu | | | | | |
| TRANSPORT | 39 836 | 0 | Exclu | Exclu | 39 836 | 0 |
| MATIÈRES RÉSIDUELLES | | | | | | |
| Générées sur le territoire | 226 | | 545 | | 771 | 0 |
| Générées à l'extérieur du territoire | Exclu | | | | | |
| PROCESSUS INDUSTRIELS ET UTILISATION DE PRODUITS (IPPU) | 10 | | | Exclu | 0 | 10 |
| AGRICULTURE, FORESTERIE ET AUTRES UTILISATIONS DES TERRES (AFOLU) | 0 | | | Exclu | 0 | 0 |
| TOTAL | 2 142 806 | 19 066 | 545 | 0 | 2 162 407 | 10 |

Légende

- Sources requises pour le BASIC
- Sources requises pour le BASIC+ (en plus des sources requises pour le BASIC)
- Sources incluses dans le champ 3
- Sources requises pour le total du territoire mais pas pour BASIC/BASIC+
- Sources non applicables

- Champ 1 - Émissions directes
- Champ 2 - Émissions indirectes reliées à l'énergie
- Champ 3 - Autres émissions indirectes

Stratégie La méthodologie utilisée pour réaliser l'inventaire des émissions de GES respecte les spécifications et lignes directrices de la norme ISO 14064-1 : 2006. Les principes de cette norme sont respectés : pertinence, complétude, transparence, cohérence et exactitude.

La méthodologie se résume en cinq étapes, soit :



1. L'identification des sources d'émission de GES



2. La sélection des méthodologies de quantification



3. La sélection et le recueil des données d'activités GES



4. La sélection ou la mise au point des facteurs d'émission de GES



5. Le calcul des émissions de GES

La méthodologie de quantification utilisée pour la plupart des calculs de l'inventaire est fondée sur des données d'activités de GES multipliées par les facteurs d'émission de GES. La collecte des données a été réalisée à partir de sources d'informations primaires, soit des entrevues directes avec les intervenants ou des documents officiels, et des sources secondaires, telles que des données récoltées par les intervenants ou des institutions reconnues (ex. : Statistiques Canada et Énergir).

Vérification de l'inventaire

L'inventaire GES 2019 de la Ville de Contrecoeur n'a pas fait l'objet d'une vérification par un tiers. La Ville de Contrecoeur pourrait faire cet exercice dans le futur, selon ses besoins.

Calcul des émissions de GES

Les émissions de GES se calculent en multipliant les données d'activités de GES par le facteur d'émission approprié. La majorité des facteurs d'émission provient du « Rapport d'inventaire national 1990-2018 : Sources et puits de gaz à effet de serre au Canada ». Ce rapport était le plus récent au moment de la réalisation du présent inventaire.

Émissions totales VS double-comptage

Le calcul des émissions totales de la Ville se fait en additionnant les émissions issues des réfrigérants au sous-total de la collectivité puisque les bâtiments et les véhicules corporatifs sont inclus tant dans les consommations énergétiques des bâtiments institutionnels et des véhicules immatriculés sur le territoire. Ceci évite donc le double-comptage.

Cartes énergétiques

Deux types de cartes ont été produites, présentant les émissions de GES et la consommation énergétique, soit une pour le cadre bâti et une pour le secteur des transports. Ces cartes sont disponibles en annexe.

Afin de représenter les résultats, l'unité d'analyse utilisée est l'unité d'évaluation (UE), provenant du rôle foncier. Le choix s'est fait en fonction des critères suivants : le niveau de détail relativement à la géographie et à l'échelle, la disponibilité de la donnée et l'information pertinente provenant du rôle d'évaluation foncière pouvant être associée à chacune des entités géographiques des unités d'évaluation. Selon le ministère des Affaires municipales et l'Habitation (MAMH), une unité d'évaluation est : un regroupement d'immeubles adjacents, appartenant à un même propriétaire (ou groupe de propriétaires par indivis), utilisé à une même fin prédominante et n'étant cessibles que globalement, compte tenu de l'utilisation la plus probable qui peut en être faite.

La classification d'usage du sol attribuée à un territoire donné correspond à l'usage principal, tel qu'identifié dans le rôle foncier de 2020, ou par photo-interprétation des orthophotographies du printemps 2020.

Pour les cartes énergétiques associées au cadre bâti, les émissions de GES en tonnes de CO₂ équivalent (tCO₂éq) et la consommation énergétique (GJ) sont présentées sur les cartes énergétiques, par usage du sol, soit résidentiel, commerciale/institutionnel et industriel.

Pour ce faire, les émissions de GES et la consommation énergétique par nombre d'habitants (résidentiel) ou par locaux (commercial et institutionnel, industriel) ont été calculées à partir de l'inventaire des GES pour l'année 2019. Cela a permis d'obtenir la valeur totale en tCO₂éq ou en GJ par unité d'évaluation, qui a été représentée sur les cartes.

Pour les secteurs résidentiel, industriel et commercial et institutionnel, le nombre de logements et de locaux par unité d'évaluation provient du rôle foncier.

Une unité d'évaluation peut avoir plus d'un logement ou d'un local et plus d'un usage, par le fait même. Pour les usages résidentiels, le nombre de logements permet de déterminer s'il s'agit d'une résidence unifamiliale, multilogements, condo, etc. En ce qui a trait aux locaux ayant d'autres usages (commercial et institutionnel, industriel), l'usage a été affecté en fonction de l'utilisation du sol dans laquelle ils se trouvent. Ainsi, il est possible de déterminer approximativement le nombre de commerces, institutions et industries sur le territoire et leur localisation.

Pour le secteur résidentiel, afin de ramener les informations de l'inventaire de 2019 par habitant par unité d'évaluation, les données du rôle foncier ainsi que les données du recensement de 2016 de Statistiques Canada ont été utilisées. Les données du rôle foncier sont utilisées pour extraire le nombre de logements par unité d'évaluation.

Ensuite, les données de la taille moyenne des ménages du recensement de 2016 de Statistiques Canada ont été couplées aux aires de diffusion.

Les aires de diffusion morcellent le territoire d'une municipalité de manière homogène relativement à la population s'y trouvant. Des AD plus petites et plus denses se trouvent en milieu urbain, contrairement au milieu rural. La taille moyenne des ménages par aire de diffusion peut varier de 1,6 à 3,6 habitants par ménage, tout dépendant du secteur de la municipalité dans lequel on se trouve. Grâce à cette information, il a ainsi été possible de déterminer le nombre d'habitants par unité d'évaluation en fonction du nombre de logements et représenter la variabilité des émissions de GES selon le cadre résidentiel bâti.

Pour la carte énergétique associée au transport, les émissions de GES émises en tCO₂éq et la consommation énergétique (GJ) par types de véhicules sont présentées, et ce pour chaque ville. Le réseau routier ainsi que l'utilisation du sol sont également présentés sur les cartes afin de visualiser l'effet du cadre bâti sur les émissions de GES et la consommation énergétique en lien avec les transports.

Les cartes énergétiques de 2030 ont été projetées en fonction de l'accroissement prévu population attendue d'ici là.

Inventaire GES 2019

Cette section présente les émissions de GES des activités de la Ville de Contrecoeur pour l'année 2019. Les émissions sont présentées par source et par catégorie de source. L'ensemble des calculs nécessaires à la quantification de l'inventaire, ainsi que le détail des résultats, sont présentés dans le chiffrier Excel associé à ce document.

Émissions directes corporatives

Les émissions directes découlant des activités de la Ville de Contrecoeur proviennent de la combustion de carburants fossiles dans les bâtiments et les véhicules et des fuites de réfrigérants des systèmes de climatisation des véhicules et des bâtiments. Les quantités de carburants ont été obtenues en unité de volume tandis que les réfrigérants ont été calculés par Environnement Canada grâce aux informations fournies par la Ville.

Le tableau 2 présente les résultats de la quantification des émissions de GES pour cette catégorie d'émission.

Tableau 2 : Sommaire des émissions corporatives directes de GES

| Sources | tCO ₂ | tCH ₄ | tN ₂ O | tHFC | tCO ₂ éq |
|--|------------------|------------------|-------------------|----------|---------------------|
| ÉMISSIONS DIRECTES | 273 | 0 | 0 | 0 | 285 |
| Bâtiments et autres installations - combustibles | 209 | 0 | 0 | 0 | 210 |
| <i>Gaz naturel</i> | 197 | 0 | 0 | - | 198 |
| <i>Mazout</i> | 12 | 0 | 0 | - | 12 |
| Usine d'épuration des eaux usées | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| <i>Diesel</i> | 0 | 0 | 0 | | 0,00 |
| Parc des véhicules municipaux et des sous-traitants | 64 | 0 | 0 | 0 | 65 |
| <i>Essence</i> | 34 | 0 | 0 | - | 34 |
| <i>Diesel</i> | 30 | 0 | 0 | - | 30 |
| Réfrigérants | 0 | 0 | 0 | 0 | 10 |
| <i>Bâtiments</i> | - | - | - | 0,001 | 3,19 |
| <i>Véhicules</i> | - | - | - | 0,01 | 6,83 |

Émissions à énergie indirecte corporatives

Les émissions à énergie indirecte découlent de l'utilisation de l'électricité dans les bâtiments ou les autres installations, ainsi que l'éclairage de la Ville de Contrecoeur. Les consommations électriques (en kWh) obtenues de la Ville ont été utilisées pour calculer les émissions. Le tableau 3 présente les résultats de la quantification de ces émissions de GES.

Autres émissions indirectes

Aucune émission de la catégorie « Autre émissions indirectes » n'ont été comptabilisées dans le présent inventaire en 2019, tout comme l'inventaire 2009 d'ailleurs.

Tableau 3 : Sommaire des émissions de GES corporatives à énergie indirecte et autres émissions indirectes

| Sources | tCO ₂ | tCH ₄ | tN ₂ O | tHFC | tCO ₂ éq |
|---|------------------|------------------|-------------------|--------------|---------------------|
| ÉMISSIONS INDIRECTES LIÉES À L'ÉNERGIE | 4 | 0 | 0 | 0,000 | 5 |
| Bâtiments et autres installations - électricité | 3 | 0,0 | 0,0002 | - | 4 |
| <i>Électricité</i> | 3 | 0 | 0 | - | 3,7 |
| Éclairage public | 0 | 0,0 | 0,0000 | - | 0 |
| <i>Électricité</i> | 0 | 0,0 | 0,0000 | - | 0 |
| Usine d'épuration des eaux usées - électricité | 1 | 0,0 | 0,0001 | - | 1 |
| <i>Électricité</i> | 1 | 0 | 0 | - | 1 |

Proportion des émissions corporatives selon la source

La figure 1 présente la répartition des émissions de GES selon chaque source. Cette figure met en évidence les sources d'émissions les plus importantes, soit les émissions issues de la combustion des combustibles fossiles dans les bâtiments et les véhicules de la Ville de Contrecoeur.

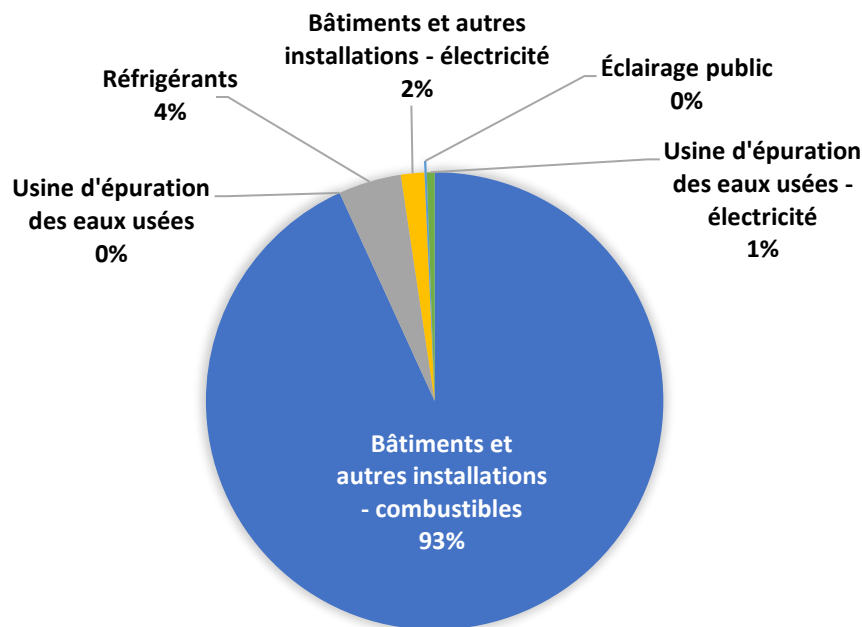


Figure 1 : Proportion des émissions de GES corporatives de la Ville de Contrecoeur par source

Émissions GES de la collectivité

Le tableau 4 présente le total des émissions pour la collectivité de la Ville de Contrecoeur qui sont divisées en émissions directes, émissions indirectes et autres émissions indirectes. Tel que requis par la norme ISO14064-1: 2006, les émissions de CO₂ biogéniques, soit celles issues des lieux d'enfouissement technique (LET) et du chauffage au bois et des déchets ligneux ont été quantifiées, mais ne sont pas incluses au total puisqu'elles font partie du cycle naturel du carbone.

Émissions directes de la collectivité – Résidentiel, commercial, institutionnel et industriel

Le calcul de ces émissions est basé sur la donnée réelle de consommation de gaz naturel de 2019 pour ces secteurs, obtenue du seul fournisseur de la région, ainsi que sur la répartition de la consommation selon le type d'énergie au Québec (Ressources naturelle Canada 2017). Connaissant la consommation réelle de gaz naturel des secteurs, il a été possible d'estimer la consommation des autres types d'énergie (électricité, mazout, bois et propane) en utilisant les proportions du secteur proposées par Ressources naturelles Canada pour en arriver à des émissions de GES par source.

Les émissions de CO₂ découlant de la combustion du bois de chauffage ont été exclues du total des émissions de GES puisque celles-ci sont considérées comme biogéniques selon la norme ISO 14064 et le Global Protocol for Community-Scale GHG Emissions. Elles ont toutefois été ajoutées à l'inventaire à titre indicatif.

Émissions directes de la collectivité – Transport

Les émissions de GES dues au transport sur route et hors route ont été estimées en ramenant à l'échelle de la Ville de Contrecoeur les émissions de GES issues du transport pour l'ensemble du Québec, en fonction du nombre et type de véhicules immatriculés sur le territoire de la MRC Marguerite D'Youville.

Émissions directes de la collectivité – Émissions fugitives

Les émissions fugitives liées à la distribution de gaz naturel sur le territoire de la Ville ont été estimées à partir des émissions quantifiées pour le Québec, ramenées en proportion de la consommation de gaz naturel sur le territoire de la Ville de Contrecoeur.

RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE GES

Tableau 4 : Sommaire des émissions directes de GES pour la collectivité

| Sources | tCO ₂ | tCH ₄ | tN ₂ O | tCO ₂ éq |
|---|------------------|------------------|-------------------|---------------------|
| ÉMISSIONS DIRECTES | 1 999 078 | 50 | 32 | 2 142 570 |
| Résidentiel (dir.) | 112 | 3 | 0 | 195 |
| <i>Gaz naturel</i> | 58 | 0,00 | 0,00 | 58 |
| <i>Mazout</i> | 50 | 0,00 | 0,00 | 50 |
| <i>Bois de chauffage</i> | 321 | 2,69 | 0,03 | 82 |
| <i>Autre (Propane)</i> | 4 | 0,00 | 0,00 | 4 |
| Commercial et institutionnel (dir.) | 1 838 | 0 | 0 | 1 850 |
| <i>Gaz naturel</i> | 1 417 | 0,03 | 0,03 | 1 425 |
| <i>Mazout léger</i> | 248 | 0,00 | 0,00 | 248 |
| <i>Mazout lourd</i> | 10 | 0,00 | 0,00 | 10 |
| <i>Autre (Propane)</i> | 164 | 0,00 | 0,01 | 167 |
| Industriel (dir.) | 1 957 593 | 45 | 31 | 2 088 846 |
| <i>Gaz naturel</i> | 973 920 | 19,10 | 17,03 | 978 968 |
| <i>Carburant diesel</i> | 96 012 | 2,79 | 0,79 | 96 299 |
| <i>Mazout léger</i> | 98 285 | 0,21 | 1,11 | 98 584 |
| <i>Kérosène</i> | 94 111 | 0,22 | 1,14 | 94 420 |
| <i>Mazout lourd</i> | 84 711 | 3,22 | 1,72 | 85 257 |
| <i>Gaz de distillation</i> | 0 | 0,00 | 0,00 | 0 |
| <i>Coke pétrolier</i> | 0 | 0,00 | 0,00 | 0 |
| <i>GPL et LGN des usines de gaz</i> | 14 506 | 0,23 | 1,03 | 14 786 |
| <i>Charbon</i> | 189 187 | 2,38 | 1,59 | 189 674 |
| <i>Liqueur résiduaire</i> | 406 861 | 9,76 | 1,63 | 407 566 |
| <i>Déchets ligneux</i> | 121 776 | 7,10 | 4,97 | 123 292 |
| Transport | 39 535 | 2 | 1 | 39 836 |
| <i>Déplacements sur route</i> | 35 446 | 1,95 | 0,89 | 35 736 |
| <i>Déplacements hors-route</i> | 4 088 | 0,11 | 0,03 | 4 100 |
| Émissions fugitives (distribution gaz naturel) | 0 | 0 | 0 | 11 843 |

Émissions indirectes de la collectivité

Le tableau 5 présente le total des émissions indirecte pour la collectivité de la Ville de Contrecoeur qui sont divisées en émissions à énergie indirecte et autres émissions indirectes. Les émissions à énergie indirecte découlent de l'utilisation de l'électricité dans les bâtiments ou les autres installations. Les répartitions énergétiques calculées pour les émissions directes de la collectivité renfermaient une proportion d'émission pour la consommation d'électricité qui a été rapportée ici.

Autres émissions indirectes de la collectivité – Matières résiduelles

Une partie des autres émissions indirectes de la collectivité provient de la gestion des matières résiduelles et incluent l'enfouissement ainsi que le compostage. L'enfouissement des matières résiduelles engendre des émissions de CO₂ et de CH₄. Comme les émissions de CO₂ sont issues de la biomasse, elles sont calculées, mais ne sont pas incluses dans le total de l'inventaire GES, comme le spécifie la norme ISO 14064-1 et le *Global Protocol for Community-Scale GHG Emissions*. Les émissions de CO₂ et de CH₄ ont été calculées à l'aide du logiciel LandGEM (*Landfill Gas Emission Model*) conçu par l'*Environmental Protection Agency* aux États-Unis (EPA 2005).

Autres émissions indirectes de la collectivité – Traitement des eaux usées

Les installations de traitement d'eaux usées de la Ville de Contrecoeur utilisent un type de traitement aérobie. Il n'y a donc pas d'émissions de méthane (CH₄) lors du traitement. Les émissions de GES relatives au traitement des eaux usées par ces installations sont donc dues uniquement aux processus de nitrification et de dénitrification qui génèrent du N₂O. Les boues des fosses septiques, quant à elles, se transforment dans un environnement anaérobie et émettent donc du CH₄. Le calcul pour les installations d'épuration de la Ville se fait en multipliant le nombre d'individus de la population desservie par le facteur d'émission du N₂O. Le nombre de tonnes émises est ensuite ramené en CO₂éq, grâce au potentiel de réchauffement du N₂O. Le calcul des émissions des fosses septiques nécessite des données au niveau de la demande biologique en oxygène (DBO) dans les eaux usées, la quantité de boues récupérées annuellement d'une fosse septique, le taux de récupération des boues et le facteur d'émission du CH₄ par kg de DBO.

RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE GES

Tableau 5 : Sommaire des émissions de GES indirectes liées à l'énergie et autres émissions indirectes pour la collectivité

| Sources | tCO ₂ | tCH ₄ | tN ₂ O | tCO ₂ éq |
|---|------------------|------------------|-------------------|---------------------|
| ÉMISSIONS INDIRECTES LIÉES À L'ÉNERGIE | 14 580 | 0 | 1 | 19 066 |
| Résidentiel (indir.) | 4 | 0 | 0,00 | 5 |
| <i>Électricité</i> | 4 | 0 | 0,00 | 5 |
| Commercial et institutionnel (indir.) | 11 | 0 | 0,001 | 15 |
| <i>Électricité</i> | 11 | 0 | 0,001 | 15 |
| Industriel (indir.) | 14 565 | 0 | 1,12 | 19 047 |
| <i>Électricité</i> | 14 565 | 0 | 1,12 | 19 047 |
| AUTRES ÉMISSIONS INDIRECTES | 0 | 22 | 1 | 771 |
| Matières résiduelles | 0 | 18 | 0,16 | 545 |
| <i>Enfouissement à l'extérieur du territoire de la municipalité</i> | 357 | 16 | 0,0 | 445 |
| <i>Compostage</i> | 0 | 2 | 0,16 | 100 |
| Traitement des eaux usées | 0 | 4 | 0 | 226 |
| <i>Fosses septiques</i> | - | 4 | - | 99 |
| <i>Système aérobie - étangs aérés</i> | - | - | 0,48 | 127 |

Proportion des émissions de la collectivité selon la source

La figure 2 présente la répartition des émissions de GES selon chaque source. Cette figure met en évidence la source d'émissions la plus importante, soit les émissions issues de la combustion des combustibles fossiles des activités industrielles de la Ville de Contrecoeur.

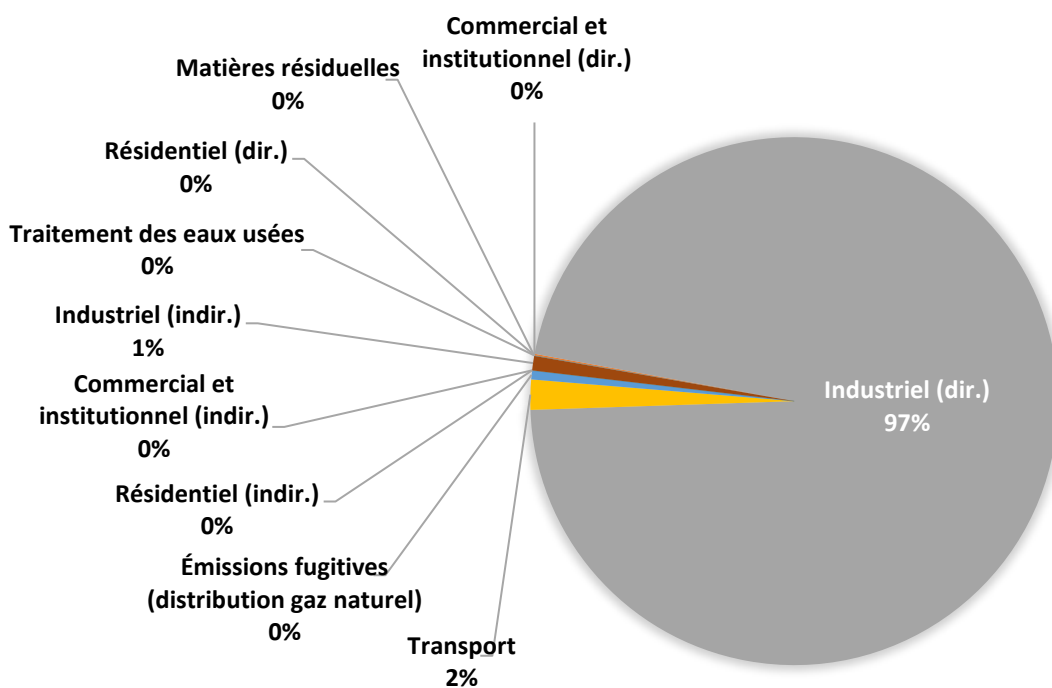


Figure 2 : Proportion des émissions de GES de la collectivité de la Ville de Contrecoeur par source

ANALYSE ET COMPARAISON DES INVENTAIRES GES

Analyse et comparaison des inventaires GES

L'inventaire des émissions de 2019 est le deuxième inventaire réalisé sur le territoire de la Ville de Contrecoeur. Il est pertinent de comparer les valeurs des deux inventaires afin d'analyser l'évolution des émissions par secteur. Le Tableau 6 présente les données des deux inventaires côte-à-côte afin de faciliter la comparaison.

Tableau 6 : Comparaison des résultats des inventaires totaux des émissions de GES de la Ville de Contrecoeur entre les années 2009 et 2019

| Sources | 2009 | 2019 | Variation (2019-2009) | Variation 2019-2009 (%) |
|---|----------------|------------------|-----------------------|-------------------------|
| ÉMISSIONS CORPORATIVES (tCO₂éq) | 422 | 329 | -93 | -22,1% |
| Bâtiments et autres installations | 178 | 214 | 35 | 19,8% |
| Éclairage public | 0,8 | 0,4 | 0 | -53,2% |
| Usine d'épuration des eaux usées | 0,0 | 1,2 | 1 | N/A |
| Véhicules et équipements motorisés | 206 | 104 | -103 | -49,7% |
| <i>Flotte de la ville</i> | N/A | 65 | N/A | N/A |
| <i>Sous-Traitants</i> | N/A | 39 | N/A | N/A |
| Réfrigérants | 37 | 10 | -27 | -72,7% |
| ÉMISSIONS COLLECTIVES (tCO₂éq) | 528 645 | 2 162 407 | 1 633 763 | 309,0% |
| Résidentiel | 478 | 200 | -278 | -58,2% |
| Commercial et institutionnel | 1 375 | 1 864 | 489 | 35,6% |
| Industriel | 496 699 | 2 107 892 | 1 611 193 | 324,4% |
| Transport | 25 715 | 39 836 | 14 121 | 54,9% |
| Enfouissement | 560 | 445 | -116 | -20,7% |
| Traitement des eaux usées | 177 | 226 | 49 | 27,5% |
| Compostage | 0 | 100 | 100 | N/A |
| Émissions fugitives | 3 639 | 11 843 | 8 204 | 225,4% |
| TOTAL | 528 681 | 2 162 417 | 1 633 736 | 309,0% |

Caclul des totaux 2009 VS 2019 et évitement du double comptage

Comme certains changements de méthodologies se sont produits depuis le premier inventaire, certaines catégories d'émissions qui n'étaient pas obligatoirement calculées dans les méthodologies antérieures, dont en 2009, ont été recalculées en 2019, tout comme certaines données ont été déplacées de catégories, telles que le traitement des eaux usées (autre que l'énergie) qui sont passées du volet corporatif au volet de la collectivité. Ceci permet de faire une comparaison plus complète et représentative de l'ensemble des sources.

Ainsi, le **total des émissions de 2009 est de 528 681 tCO₂éq et de 2 162 417 tCO₂éq en 2019.**

Évolution de la population

Le taux d'émission de GES par habitant est généralement un bon indicateur de l'évolution des émissions de GES pour une Ville. Ainsi, si la population augmente, il est logique que les GES augmentent d'une proportion similaire. Ainsi, en 2009, la population de Contrecoeur se chiffrait à 5 997 personnes et est passé à 9 076 en 2019. Ceci représente une augmentation de 51,3 %. Il serait donc attendu de voir une certaine augmentation des émissions de GES dans cette proportion. Comme ceci n'est pas le cas dans le contexte actuel, l'examen comparatif des résultats permettra de mettre en lumière les causes de cette divergence.

ÉMISSIONS CORPORATIVES

Les émissions corporatives présentent une diminution de 22,2 %, soit de 422 à 329 tCO₂éq entre 2009 et 2019. Voici l'analyse des données menant à ces résultats.

Bâtiments et autres installations Cette sous-catégorie présente une augmentation des émissions GES, passant de 178 à 214 tCO₂éq, ce qui représente 19,8 %. Cette augmentation est due en grande partie à l'augmentation de la consommation de gaz naturel dans les bâtiments de la Ville. La consommation électrique, quant à elle, a sensiblement diminué alors que la consommation de mazout est restée similaire.

Éclairage public Les données de l'éclairage public pour 2019, qui ont été calculées avec les nombres de luminaires au sodium et au DEL, donnent une diminution de 0,8 à 0,4 tCO₂éq, soit une diminution de 53,2 % par rapport à 2009. La variation exprimée dans le tableau est donc reliée au remplacement des appareils au sodium par des appareils DEL.

Système de traitement des eaux usées Aucunes données de consommation d'énergie du système de traitement des eaux usées (usine et station de pompage) n'ont pu être retracées pour l'inventaire de 2009. Cependant, les données fournies par la Ville pour 2019 ont permis de noter des émissions de 1,2 tCO₂éq. Cette donnée pourra servir de point de comparaison avec le prochain inventaire.

Véhicules et équipements motorisés Les données du plan d'action 2009 n'ont pas permis de définir le nombre de véhicule de l'inventaire associé. Cependant, les quantités de carburant y étaient notées. Ainsi, la diminution importante des émissions de 49,7%, passant de 206 tCO₂éq en 2009 à 104 tCO₂éq en 2019, provient d'une diminution des consommations d'essence (2,5 fois moins grande) et de diesel (4 fois moins grande). Cette diminution peut être reliée à une diminution du nombre de véhicules de la flotte municipale ainsi qu'au rapatriement des émissions de certains sous-traitants dans le bilan de la MRC Marguerite D'Youville pour l'inventaire 2019.

Réfrigérants La diminution de 37 à 10 tCO₂éq (- 72,7 %) d'émissions reliées aux réfrigérants s'explique par le retrait des valeurs d'émissions de GES associées aux systèmes de climatisation des véhicules n'apparaissant pas dans l'inventaire 2019. Cette valeur pourrait donc être modifiée si des véhicules corporatifs se rajoutaient.

ÉMISSIONS DE LA COLLECTIVITÉ

Les émissions de la collectivité présentent une croissance nettement supérieure à la population, soit de 309,0 % représentant un bond de 528 645 à 2 162 407 tCO₂éq entre 2009 et 2019. Voici l'analyse des données menant à ces résultats.

Résidentiel L'augmentation de la population ne se reflète pas dans la diminution de 58,2% des émissions résidentielles, soit le passage de 478 tCO₂éq en 2009 à 200 tCO₂éq en 2019. Ceci peut s'expliquer entre autres par la transition énergétique des résidences vers des énergies plus propres (diminution de la consommation de mazout de l'ordre d'un facteur 4 et de gaz naturel de l'ordre d'un facteur 1,7) et l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments (ex. : rénovations écoénergétiques).

Commercial et institutionnel Une augmentation de la consommation d'énergie, dont le gaz naturel, tant dans le volet commercial que le volet institutionnel a entraîné une augmentation des émissions de GES de 35,6 %, passant de 1 375 à 1 864 tCO₂éq de 2009 à 2019. Ceci peut s'expliquer par l'accroissement des activités commerciales et institutionnelles via l'apparition de nouveaux commerces ou l'augmentation des activités institutionnelles.

Industriel De loin la plus forte augmentation, représentant 324,4 % pour passer de 496 699 tCO₂éq en 2009 à 2 107 892 tCO₂éq en 2019, la consommation de gaz naturel a quadruplé et fait grimper les émissions associées au volet industriel de la Ville. Cette augmentation peut s'expliquer par le développement industriel (nouvelles industries ou augmentations de production) dans la région.

Matières résiduelles Plusieurs mesures pour réduire les émissions de GES liées aux matières résiduelles ont été mises en place durant les dernières années, dont l'apparition d'une collecte de matières organiques ainsi que des résidus domestiques. La première mesure a permis de diminuer l'enfouissement de matières organiques, réduisant ainsi les émissions de 20,7%. En effet, l'impact des matières résiduelles organiques déviées de l'enfouissement est bien visible dans l'inventaire 2019, faisant passer les émissions de cette sous-catégorie de 560 à 445 tCO₂éq entre 2009 et 2019. En revanche, l'apparition du compostage depuis 2009 ajoute une « génération » d'émissions de 100 tCO₂éq dans l'inventaire 2019. Cette mesure est tout de même préférable à l'enfouissement des matières organiques puisque les émanations de celles-ci peuvent être récupérées.

Transport de la collectivité L'accroissement de la population (51,3 %) est grand, tout comme l'augmentation des émissions de GES liées au transport (54,9 %). Les émissions du transport collectif étaient de 25 715 tCO₂éq en 2009 et ont augmentées à 39 836 tCO₂éq en 2019. L'augmentation des émissions de GES peut donc être relié à l'augmentation de la population.

Traitement des eaux usées L'augmentation de 27,5 % des émissions du traitement des eaux usées, passant de 177 à 226 tCO₂éq, est aussi reliée à l'augmentation de la population desservie par le système municipal. La quantité de fosses septiques sur le territoire est restée sensiblement la même entre 2009 et 2019.

Émissions fugitives L'augmentation de 225,4 %, passant de 3 639 à 11 843 tCO₂éq de 2009 à 2019, des émissions des émissions fugitives est reliée à l'augmentation de la consommation de gaz naturel dans les secteurs commercial, institutionnel et industriel.

Évolution des GES pour les 10 prochaines années

En faisant l'hypothèse que le taux d'émission par habitant reste constant entre 2020 et 2030, donc sans l'impact de mesures de réduction des GES, les émissions de GES pour les 10 prochaines années ont été quantifiées. Les calculs sont basés sur les projections d'augmentation de la population de Contrecoeur. La population de la Ville est présentement dans une faible période d'essor et l'augmentation prévue de sa population est minime. Les résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 7 : Évolution des émissions de GES sur 10 ans

| Projection sur 10 ans (tCO ₂ éq) | Émissions totales | Population (habitants) |
|--|-------------------|------------------------|
| 2020 | 2 163 212 | 9 079 |
| 2021 | 2 258 911 | 9 481 |
| 2022 | 2 324 194 | 9 755 |
| 2023 | 2 389 476 | 10 029 |
| 2024 | 2 454 758 | 10 303 |
| 2025 | 2 520 041 | 10 577 |
| 2026 | 2 585 323 | 10 851 |
| 2027 | 2 638 645 | 11 075 |
| 2028 | 2 691 967 | 11 299 |
| 2029 | 2 745 289 | 11 522 |
| 2030 | 2 798 610 | 11 746 |

INCERTITUDES

Il existe plusieurs sortes d'incertitudes reliées aux inventaires des émissions de GES. Celles-ci sont décrites à l'annexe I.

L'incertitude associée au calcul des émissions de GES contenue dans cet inventaire est d'ordre systématique, puisqu'elle résulte principalement des estimations qui ont dû être réalisées, introduisant ainsi certains biais. Le tableau 8 présente l'estimation qualitative des incertitudes pour chaque secteur de l'inventaire.

Tableau 8 : Justification de l'incertitude reliée à l'inventaire GES 2019 de la Ville de Contrecoeur

Bâtiments et autres installations (dont l'usine d'épuration des eaux usées)

- Les consommations de combustible et d'électricité proviennent des données recueillies et fournies par la Ville de Contrecoeur. L'incertitude est donc **faible ($\pm 5\%$)**.
- L'incertitude reliée aux facteurs d'émission de l'électricité **est faible ($\pm 5\%$)**, car ces facteurs proviennent d'Environnement Canada (Rapport d'inventaire national 1990-2018 : Sources et puits de gaz à effet de serre au Canada) et le facteur utilisé est spécifique pour le Québec.
- L'incertitude reliée aux facteurs d'émission des combustibles **est faible ($\pm 5\%$)**, car ces facteurs proviennent d'Environnement Canada (Rapport d'inventaire national 1990-2018 : Sources et puits de gaz à effet de serre au Canada) et les systèmes de combustion sont semblables dans l'ensemble du Canada.

Véhicules et équipements motorisés

- Les consommations de combustible proviennent des données recueillies et fournies par la Ville de Contrecoeur. Les consommations des véhicules de sous-traitants proviennent des sous-traitants eux-mêmes, via les représentants de la Ville, à l'exception du déneigement. Comme aucune donnée n'était disponible pour ce service, la consommation de l'inventaire 2009 a été utilisée afin de garder un comparatif neutre. L'incertitude est donc **moyenne ($\pm 15\%$)**.
- Les émissions de GES issues des fuites de réfrigérants des véhicules proviennent d'estimation, l'incertitude est donc **moyenne ($\pm 15\%$)**.
- L'incertitude reliée aux facteurs d'émission des combustibles est **faible ($\pm 5\%$)**, car ces facteurs proviennent d'Environnement Canada (Rapport d'inventaire national 1990-2018 : Sources et puits de gaz à effet de serre au Canada) et les systèmes de combustion sont semblables dans l'ensemble du Canada, en fonction du type de véhicule.

Éclairage public

- La consommation d'électricité pour l'éclairage public provient des données recueillies et fournies par la Ville de Contrecoeur. L'incertitude est donc **faible ($\pm 5\%$)**.
- L'incertitude reliée aux facteurs d'émission de l'électricité **est faible ($\pm 5\%$)**, car ces facteurs proviennent d'Environnement Canada (Rapport d'inventaire national 1990-2018 : Sources et puits de gaz à effet de serre au Canada) et le facteur utilisé est spécifique pour le Québec.

- Réfrigérants**
- Le calcul des quantités de réfrigérants s'est fait à partir de la liste des capacités de climatisation des équipements fournie par la Ville. La méthode de calcul repose sur une approximation du marché utilisé par les fabricants d'appareils de climatisation. L'incertitude est donc **moyenne ($\pm 15\%$)**.
 - Les facteurs reliés aux gaz réfrigérants proviennent du GIEC, pour des données internationales. L'incertitude est considérée comme **moyenne ($\pm 15\%$)**.

- Consommation d'énergie du secteur résidentiel**
- La consommation d'énergie du secteur résidentiel a été estimée en fonction de la consommation de gaz naturel sur le territoire et de la répartition moyenne québécoise des différentes sources d'énergie du secteur résidentiel. L'incertitude est donc **élevée ($\pm 30\%$)**.
 - L'incertitude reliée aux facteurs d'émission de l'électricité et des combustibles **est faible ($\pm 5\%$)**, car ces facteurs proviennent d'Environnement Canada (Rapport d'inventaire national 1990-2018 : Sources et puits de gaz à effet de serre au Canada) et les systèmes de combustion sont semblables dans l'ensemble du Canada.

- Consommation d'énergie du secteur commercial**
- La consommation d'énergie du secteur commercial et institutionnel a été estimée en fonction de la consommation de gaz naturel sur le territoire et de la répartition moyenne québécoise des différentes sources d'énergie du secteur institutionnel et commercial. L'incertitude est donc **élevée ($\pm 30\%$)**.
 - L'incertitude reliée aux facteurs d'émission de l'électricité et des combustibles **est faible ($\pm 5\%$)**, car ces facteurs proviennent d'Environnement Canada (Rapport d'inventaire national 1990-2018 : Sources et puits de gaz à effet de serre au Canada) et les systèmes de combustion sont semblables dans l'ensemble du Canada.

- Consommation d'énergie du secteur industriel**
- La consommation d'énergie du secteur industriel a été estimée en fonction de la consommation de gaz naturel sur le territoire et de la répartition moyenne québécoise des différentes sources d'énergie du secteur industriel. L'incertitude est donc **élevée ($\pm 30\%$)**.
 - L'incertitude reliée aux facteurs d'émission de l'électricité et des combustibles **est faible ($\pm 5\%$)**, car ces facteurs proviennent d'Environnement Canada (Rapport d'inventaire national 1990-2018 : Sources et puits de gaz à effet de serre au Canada) et les systèmes de combustion sont semblables dans l'ensemble du Canada.

- Transport de la collectivité**
- L'incertitude reliée aux émissions de GES provenant du transport est estimée à partir du nombre de véhicules immatriculés. L'incertitude est considérée comme **élevée ($\pm 30\%$)**.
 - L'incertitude reliée aux facteurs d'émission des combustibles est **faible ($\pm 5\%$)**, car ces facteurs proviennent d'Environnement Canada (Rapport d'inventaire national 1990-2018 : Sources et puits de gaz à effet de serre au Canada) et les systèmes de combustion sont semblables dans l'ensemble du Canada, en fonction du type de véhicule.

INCERTITUDES

Traitement des matières résiduelles

- Les quantités de matières résiduelles envoyées à l'enfouissement sont connues de 1998 à 2019. L'incertitude est donc considérée comme **moyenne ($\pm 15\%$)** puisque que les tonnages avant 1998 sont inconnus.
- Les quantités de matières compostées proviennent d'une compilation de la Ville de Contrecoeur, l'incertitude est donc **faible ($\pm 5\%$)**.
- Les facteurs d'émission sont fonction de valeurs propres au Québec (LandGEM). L'incertitude est considérée comme étant **faible ($\pm 5\%$)**.
- Les taux de captage des lieux d'enfouissement technique ont été obtenus directement des gestionnaires de sites. Par contre, le site d'enfouissement antérieur au LET Lachenaie est inconnu. Une estimation de la moyenne d'efficacité de captation a donc été utilisée. L'incertitude est considérée comme **moyenne ($\pm 15\%$)**.

Traitement des eaux usées

- L'incertitude reliée aux données de traitement des eaux concernant la population de la Ville et la consommation moyenne de protéine au Canada est moyenne. Cependant, il n'a pas été possible d'obtenir le nombre de fosses septiques sur le territoire de la Ville en 2019, l'incertitude globale est donc **élevée ($\pm 30\%$)**.
- L'incertitude reliée au facteur d'émission du N_2O , qui est fonction de la quantité d'azote présent dans les protéines, est **faible ($\pm 5\%$)**. Le facteur d'émission provient de données canadiennes.
- L'incertitude reliée au facteur d'émission du CH_4 , qui est fonction de la biométhanisation dans les fosses septiques, est **faible ($\pm 5\%$)**. Le facteur d'émission provient de données canadiennes.
- Les facteurs reliés à la DBO proviennent du GIEC, pour des données internationales. L'incertitude est considérée comme **moyenne ($\pm 15\%$)**.

Émissions fugitives

- Typiquement, les émissions de GES découlant de la distribution de gaz naturel sur le territoire de la Ville sont estimées en fonction des émissions québécoises pour ce secteur. L'incertitude est considérée comme **moyenne ($\pm 15\%$)**.

OPPORTUNITÉS D'AMÉLIORATION

Les incertitudes pourraient, entre autres, être diminuées par les mesures suivantes :



En documentant les consommations énergétiques de l'éclairage public



En documentant les types de combustibles utilisés réellement par les industries du territoire

INCERTITUDE TOTALE Le tableau ci-dessous présente l'estimation qualitative des incertitudes pour chaque secteur de l'inventaire.

Tableau 9 : Analyse de l'incertitude reliée à l'inventaire GES 2019 de la Ville de Contrecoeur

| Éléments | Émission de GES (tCO _{2éq}) | + ou -% |
|---|---------------------------------------|----------------|
| Corporatif | | |
| Bâtiments et autres installations (combustibles fossiles) | 210 | 5% |
| Parc des véhicules municipaux et sous-traitants | 65 | 15% |
| Bâtiments et autres installations (électricité) | 4 | 5% |
| Usine d'épuration des eaux usées | 1 | 5% |
| Éclairage public | 0 | 5% |
| Réfrigérants | 10 | 15% |
| Total - Corporatif | 290 | 5,0% |
| Incertitude absolue - Corporatif | | 14 |
| Collectivité | | |
| Résidentiel | 200 | 30% |
| Commercial et institutionnel | 1 864 | 30% |
| Industriel | 2 107 892 | 30% |
| Transport | 39 836 | 30% |
| Matières résiduelles | 545 | 15% |
| Traitement des eaux usées | 226 | 30% |
| Émissions fugitives (distribution gaz naturel) | 11 843 | 15% |
| Total - Collectif | 2 162 407 | 29,2% |
| Incertitude absolue - Collectif | | 632 483 |

ANALYSE DES INCERTITUDES

Il existe plusieurs sortes d'incertitudes reliées aux inventaires GES. Ces incertitudes peuvent être divisées en deux catégories principales : les incertitudes scientifiques et les incertitudes d'estimation. Les incertitudes scientifiques sont celles reliées à la compréhension actuelle des phénomènes scientifiques, par exemple, l'incertitude reliée au potentiel de réchauffement global (PRG) évalué pour chacun des gaz inclus dans l'inventaire de GES. Ce type d'incertitude dépasse totalement le champ d'intervention des organisations dans la gestion de la qualité de leur inventaire GES.

Les incertitudes d'estimation se divisent aussi en deux catégories : les incertitudes reliées aux modèles et celles reliées aux paramètres. Les incertitudes reliées aux modèles concernent les équations mathématiques utilisées pour faire les relations entre les différents paramètres. Tout comme l'incertitude scientifique, l'incertitude reliée aux modèles dépasse le champ d'intervention des organisations dans la gestion de la qualité de leur inventaire GES.

Les incertitudes reliées aux paramètres concernent les données fournies par les organisations et qui seront utilisées pour le calcul des émissions de GES. C'est au niveau de ces incertitudes que les organisations peuvent apporter une amélioration dans la gestion de la qualité de leur inventaire GES.

L'incertitude reliée aux paramètres se subdivise aussi en deux catégories : l'incertitude statistique et l'incertitude systématique. L'incertitude statistique concerne la variabilité aléatoire des données utilisées pour le calcul des émissions de GES. Dans le cas des données fournies par la Ville de Contrecoeur, il s'agit de valeurs spécifiques qui ne sont pas soumises à une variation naturelle connue (par exemple, les fluctuations d'un équipement de mesure à la suite d'un bris ou à un manque de calibration). C'est donc davantage au niveau des incertitudes systématiques que les améliorations peuvent être apportées par la mise en place d'un processus de gestion de la qualité visant l'amélioration continue des prochains inventaires de GES.

Les incertitudes systématiques sont reliées aux biais systématiques, par exemple, aux estimations dues à l'absence de données. Comme la valeur exacte est inconnue, il existe systématiquement un biais relié à l'estimation. Elles sont reliées, d'une part, aux facteurs d'émission de GES et, d'autre part, aux données. Le tableau A.1 présente la façon dont sont quantifiées ces incertitudes¹ pour cet inventaire de GES. Bien que subjectives, ce sont des valeurs typiques proposées dans le *GHG Protocol*.

¹ *GHG Protocol guidance on uncertainty assessment in GHG inventories and calculating statistical parameter uncertainty*

Tableau A.1 Quantification des incertitudes systématiques

| Incertitude | |
|-------------|----------|
| Faible | +/- 5 % |
| Moyenne | +/- 15 % |
| Forte | +/- 30 % |

Une incertitude globale a pu être estimée en utilisant l'équation ci-dessous (GIEC, 2006) :

$$U_{total} = \frac{\sqrt{(U_1 * x_1)^2 + (U_2 * x_2)^2 + \dots + (U_n * x_n)^2}}{x_1 + x_2 + \dots + x_n}$$

Où :
 U_{total} = Incertitude totale (en %)
 x_i = Émissions de GES (tCO₂éq) découlant du paramètre
 U_i = Incertitude associée à la quantité x_i

Lorsque l'élément x_i présentait plus d'une incertitude, l'incertitude la plus élevée a été utilisée pour l'estimation. Par exemple, les émissions de GES découlant de la consommation de carburant (x_i) ont été quantifiées en multipliant les données de consommation, présentant une incertitude de 5 %, par le facteur d'émission du carburant correspondant, ayant une incertitude de 5 %. Ainsi, l'incertitude de 5 % a été utilisée (U_i) pour le calcul de l'incertitude associée à ces émissions de GES.

Dans le but de réduire l'incertitude qu'elle peut contrôler, la Ville de Contrecoeur devrait poursuivre la mise en place et l'utilisation de systèmes de gestion permettant d'assurer et d'améliorer la qualité de l'inventaire GES, dont les principales composantes sont :

- Manuel de gestion des GES : document de référence qui contient les démarches à suivre pour l'ensemble des processus de réalisation de l'inventaire GES de l'organisation ;
- Système de gestion des renseignements sur les GES : contient les données pertinentes à l'inventaire et les marches à suivre pour la gestion de ces données ;
- Système de gestion de la qualité de l'inventaire GES : processus systématique visant l'amélioration continue de la qualité de l'inventaire GES.

Le manuel de gestion des GES contient les politiques, les stratégies et les cibles en matière de GES. Il contient aussi les objectifs et les principes fondamentaux de l'inventaire GES, ainsi que les démarches à suivre concernant la quantification des GES, le système de gestion des renseignements sur les GES et la vérification des GES, si cela est applicable.

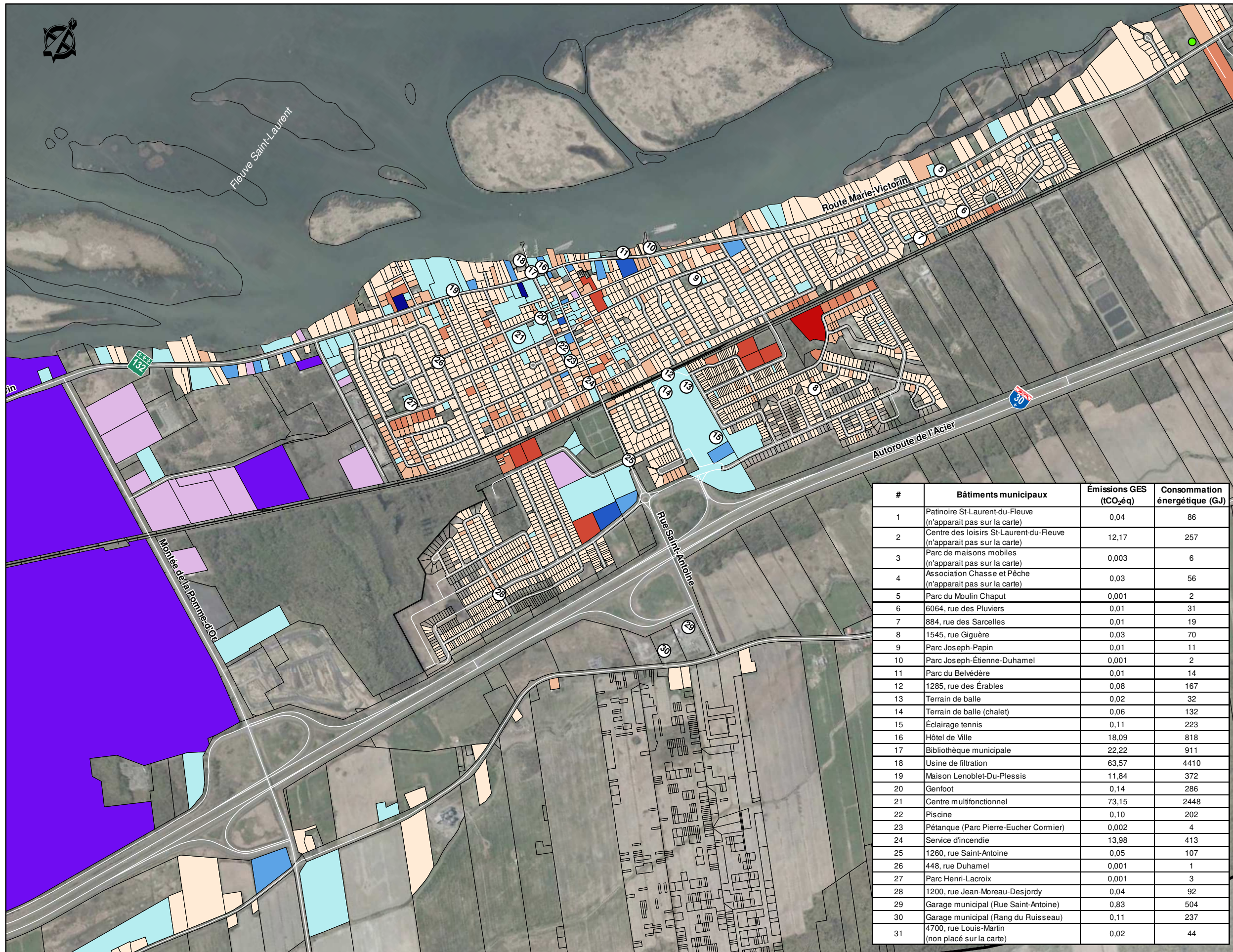
Le système de gestion des renseignements sur les GES a pour but de faciliter la surveillance, le contrôle, la consignation et la vérification des données GES. Il comprend :

- Des politiques, processus et méthodes servant à déterminer, gérer et mettre à jour des informations GES ;
- Des compteurs, appareils de surveillance, registres papier, matériels et logiciels informatiques, chiffriers électroniques, programmes de gestion de l'information, algorithmes de calcul, etc. ;
- Des données, des reçus, des relevés, des informations compilées, etc. ;
- Des modes de fonctionnement.

Finalement, le système de gestion de la qualité de l'inventaire GES est un processus systématique qui :

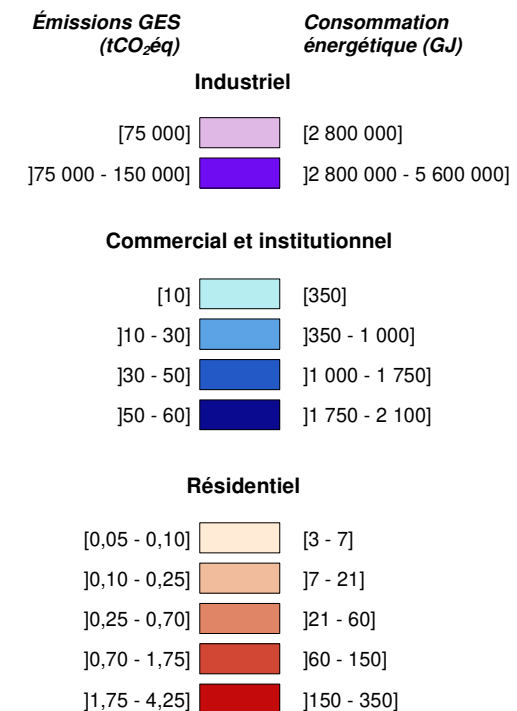
- Vise à prévenir et à corriger les erreurs ;
- Permet d'identifier les opportunités d'amélioration de la qualité de l'inventaire GES ;
- Assure l'application des cinq principes fondamentaux (pertinence, complétude, cohérence, exactitude, transparence) ;
- Vise l'amélioration :
 - Des méthodes utilisées (ex. méthodologies de calcul des émissions de GES) ;
 - Des données utilisées (ex. données d'activités, facteurs d'émission de GES) ;
 - Des processus et des systèmes reliés (ex. procédures pour la préparation de l'inventaire GES) ;
 - De la documentation (ex. manuel de gestion des GES).

CARTES ENERGETIQUES



(X) Bâtiment municipal
Émissions et consommations réelles

Émissions de gaz à effet de serre et consommation énergétique par usage du sol en fonction des unités d'évaluation



| # | Bâtiments municipaux | Émissions GES (tCO ₂ éq) | Consommation énergétique (GJ) |
|----|---|-------------------------------------|-------------------------------|
| 1 | Patinoire St-Laurent-du-Fleuve (n'apparaît pas sur la carte) | 0,04 | 86 |
| 2 | Centre des loisirs St-Laurent-du-Fleuve (n'apparaît pas sur la carte) | 12,17 | 257 |
| 3 | Parc de maisons mobiles (n'apparaît pas sur la carte) | 0,003 | 6 |
| 4 | Association Chasse et Pêche (n'apparaît pas sur la carte) | 0,03 | 56 |
| 5 | Parc du Moulin Chaput | 0,001 | 2 |
| 6 | 6064, rue des Pluvers | 0,01 | 31 |
| 7 | 884, rue des Sarcelles | 0,01 | 19 |
| 8 | 1545, rue Giguère | 0,03 | 70 |
| 9 | Parc Joseph-Papin | 0,01 | 11 |
| 10 | Parc Joseph-Étienne-Duhamel | 0,001 | 2 |
| 11 | Parc du Belvédère | 0,01 | 14 |
| 12 | 1285, rue des Érables | 0,08 | 167 |
| 13 | Terrain de balle | 0,02 | 32 |
| 14 | Terrain de balle (chalet) | 0,06 | 132 |
| 15 | Éclairage tennis | 0,11 | 223 |
| 16 | Hôtel de Ville | 18,09 | 818 |
| 17 | Bibliothèque municipale | 22,22 | 911 |
| 18 | Usine de filtration | 63,57 | 4410 |
| 19 | Maison Lenoblet-Du-Plessis | 11,84 | 372 |
| 20 | Genfoot | 0,14 | 286 |
| 21 | Centre multifonctionnel | 73,15 | 2448 |
| 22 | Piscine | 0,10 | 202 |
| 23 | Pétanque (Parc Pierre-Eucher Cormier) | 0,002 | 4 |
| 24 | Service d'incendie | 13,98 | 413 |
| 25 | 1260, rue Saint-Antoine | 0,05 | 107 |
| 26 | 448, rue Duhamel | 0,001 | 1 |
| 27 | Parc Henri-Lacroix | 0,001 | 3 |
| 28 | 1200, rue Jean-Moreau-Desjordi | 0,04 | 92 |
| 29 | Garage municipal (Rue Saint-Antoine) | 0,83 | 504 |
| 30 | Garage municipal (Rang du Ruisseau) | 0,11 | 237 |
| 31 | 4700, rue Louis-Martin (non placé sur la carte) | 0,02 | 44 |

Cette carte est associée au rapport Inventaire des émissions de gaz à effet de serre de la Ville de Contrecoeur 2019.

Les émissions de GES et la consommation énergétique sont présentées par usage du sol (résidentiel, commerciale/institutionnelle et industriel) et par unité d'évaluation. Les données de base proviennent de l'inventaire des GES pour l'année 2019.

L'usage du sol attribué correspond à l'usage principal, tel qu'identifié dans le rôle foncier de 2020, ou par photo-interprétation des orthophotographies du printemps 2020.

Inventaire des émissions de gaz à effet de serre de la Ville de Contrecoeur 2019

Carte énergétique – 2019

Sources :

Service d'imagerie du gouvernement du Québec
Adresses Québec, © Gouvernement du Québec
Unité d'évaluation, Évimbec, 2019
Utilisation du sol, © Communauté Métropolitaine de Montréal, 2020
CanVec, 1 : 50 000, © Ressources naturelles Canada, 2017
SDA, 1 : 20 000, MERN Québec

0 150 300 m

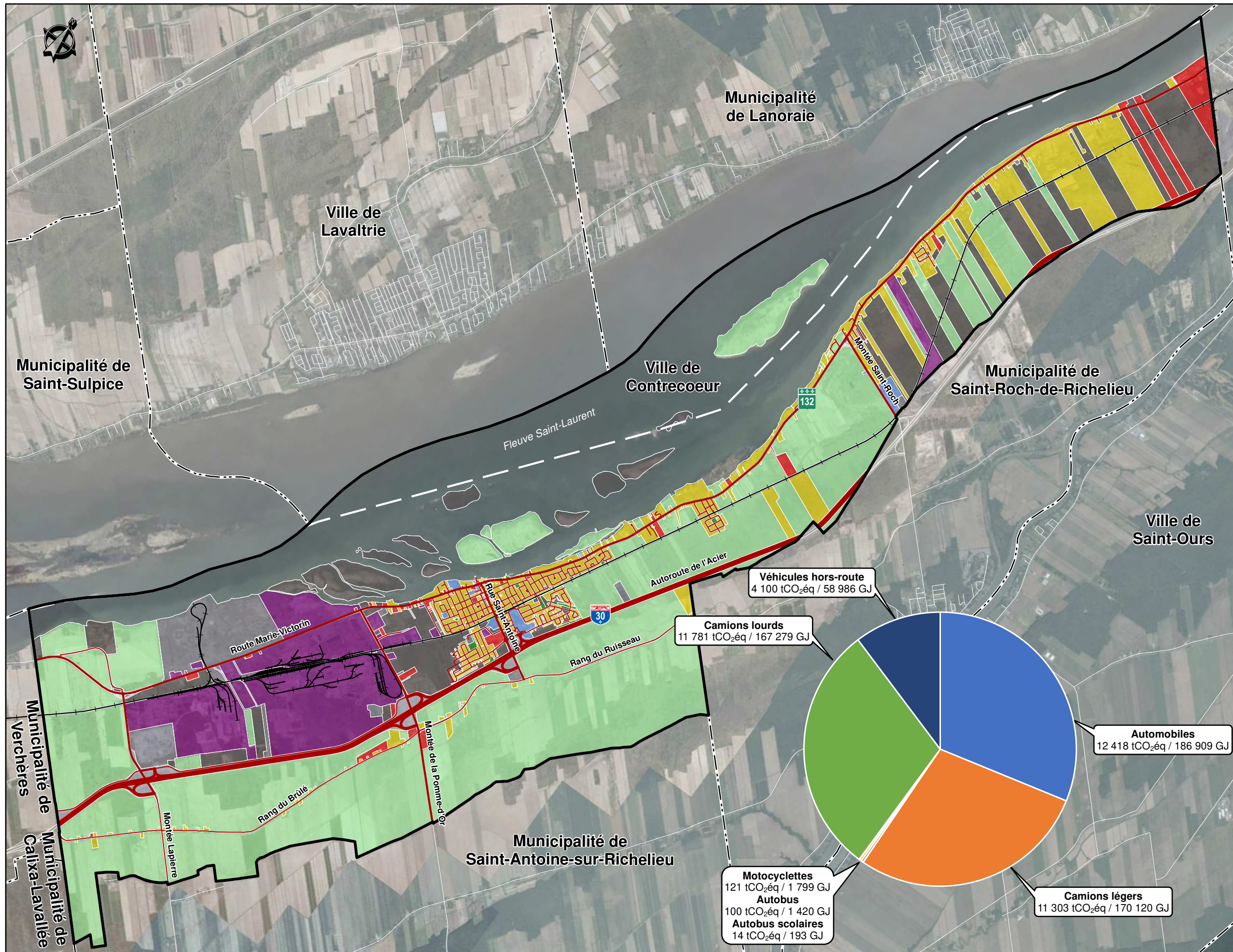
MTM, fuseau 8, NAD83

Juillet 2021



Approuvé par : Véronique Coulombe, ing., M.Sc.A.

Fichier : F2001251001N021_con_ges19_210713_VC.mxd



Émissions de gaz à effet de serre et consommation énergétique issues du transport par catégorie



Catégorie d'émission
Émissions GES (tCO₂éq) / Consommation énergétique (GJ)

Réseau routier

- Autoroute
- Route principale
- Route locale

Utilisation du sol (CMM, 2020)

- Résidentielle
- Commerciale
- Industrielle
- Institutionnelle
- Parc et espace vert
- Utilité publique
- Réseau routier
- Agricole
- Autres

Cette carte est associée au rapport Inventaire des émissions de gaz à effet de serre de la Ville de Contrecoeur 2019.

Les émissions de GES et la consommation énergétique présentées proviennent de l'inventaire des GES pour l'année 2019.

L'usage du sol attribué correspond à l'usage principal, tel qu'identifié dans le rôle foncier de 2020, ou par photo-interprétation des

Inventaire des émissions de gaz à effet de serre de la Ville de Contrecoeur 2019

Carte énergétique du transport – 2019

Sources :
Service d'imagerie du gouvernement du Québec
Adresses Québec, © Gouvernement du Québec
SDA, 1 : 20 000, MERN Québec
Réseau ferroviaire du Québec, © Gouvernement du Québec
CanVec, 1 : 50 000, © Ressources naturelles Canada, 2017
Utilisation du sol, © Communauté Métropolitaine de Montréal, 2020

0 600 1 200 m

MTM, fuseau 8, NAD83

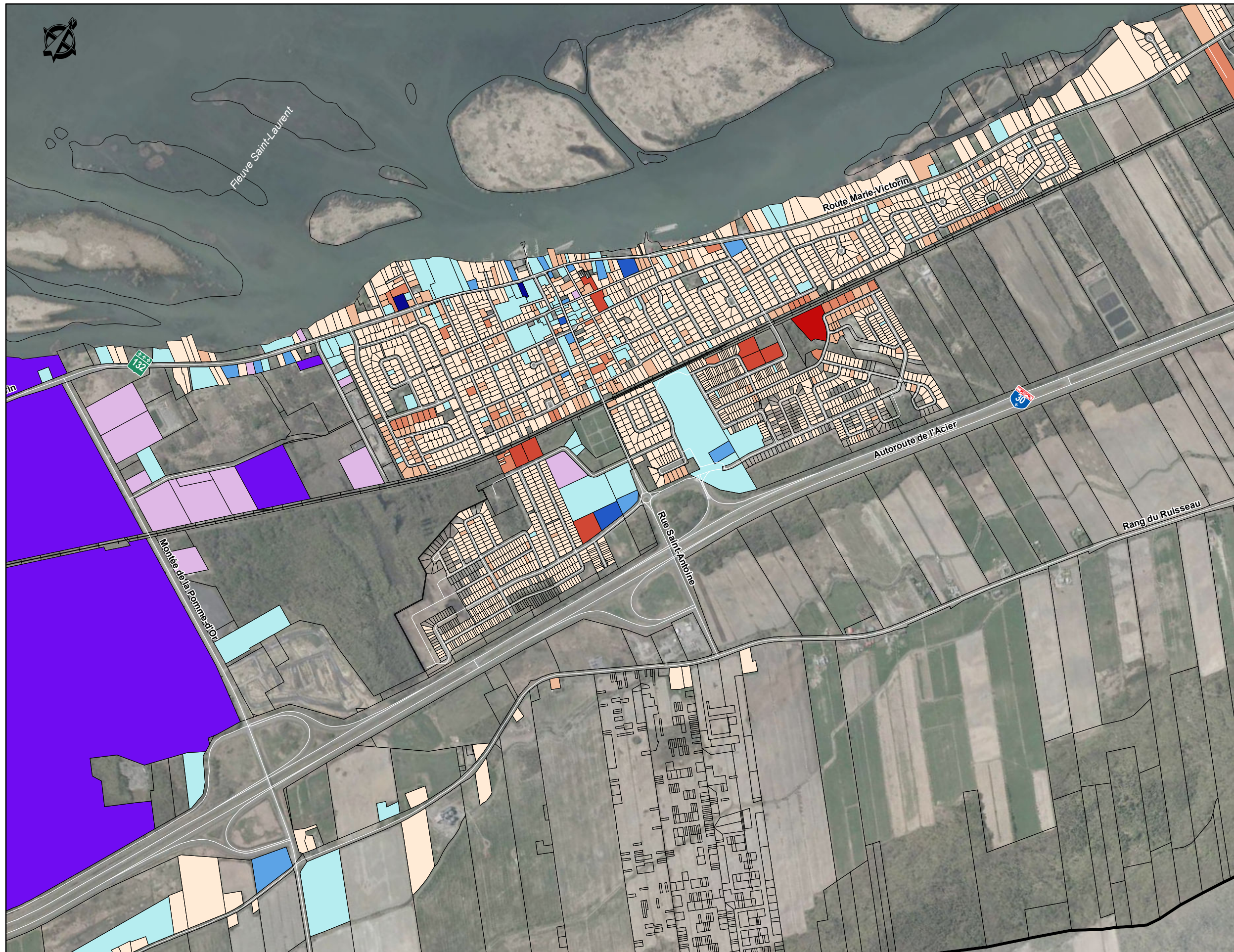


Juillet 2021



Approuvé par : Véronique Coulombe, ing., M.Sc.A.

Fichier : F2001251001N022_con_tra19_210713_VC.mxd



Émissions de gaz à effet de serre et consommation énergétique par usage du sol en fonction des unités d'évaluation

| Émissions GES (tCO ₂ éq) | Consommation énergétique (GJ) |
|-------------------------------------|-------------------------------|
| Industriel | |
| [94 000] | [3 635 000] |
|]94 000 - 188 000] |]3 635 000 - 7 275 000] |
| Commercial et institutionnel | |
| [13] | [455] |
|]13 - 38] |]455 - 1 350] |
|]38 - 64] |]1 350 - 2 265] |
|]64 - 77] |]2 265 - 2 720] |
| Résidentiel | |
| [0,05 - 0,10] | [3 - 7] |
|]0,10 - 0,25] |]7 - 21] |
|]0,25 - 0,70] |]21 - 60] |
|]0,70 - 1,75] |]60 - 150] |
|]1,75 - 4,25] |]150 - 350] |

Cette carte est associée au rapport Plan d'action visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre de la Ville de Contrecoeur 2020-2030.

Les émissions de GES et la consommation énergétique sont présentées par usage du sol (résidentiel, commerciale/institutionnelle et industrielle) et par unité d'évaluation.

Les émissions de GES et la consommation énergétique pour 2030 ont été calculées à partir des données de l'inventaire des GES pour l'année 2019, de façon proportionnelle avec l'évolution attendue de la population pour 2030.

L'usage du sol attribué correspond à l'usage principal, tel qu'identifié dans le rôle foncier de 2020, ou par photo-interprétation des orthophotographies du printemps 2020.

Plan d'action visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre de la Ville de Contrecoeur 2020-2030

Carte énergétique – 2030 Statu quo

Sources :

Service d'imagerie du gouvernement du Québec
Adresses Québec, © Gouvernement du Québec
Unité d'évaluation, Evimbec, 2019
Utilisation du sol, © Communauté Métropolitaine de Montréal, 2020
CanVec, 1 : 50 000, © Ressources naturelles Canada, 2017
SDA, 1 : 20 000, MERN Québec

0 150 300 m

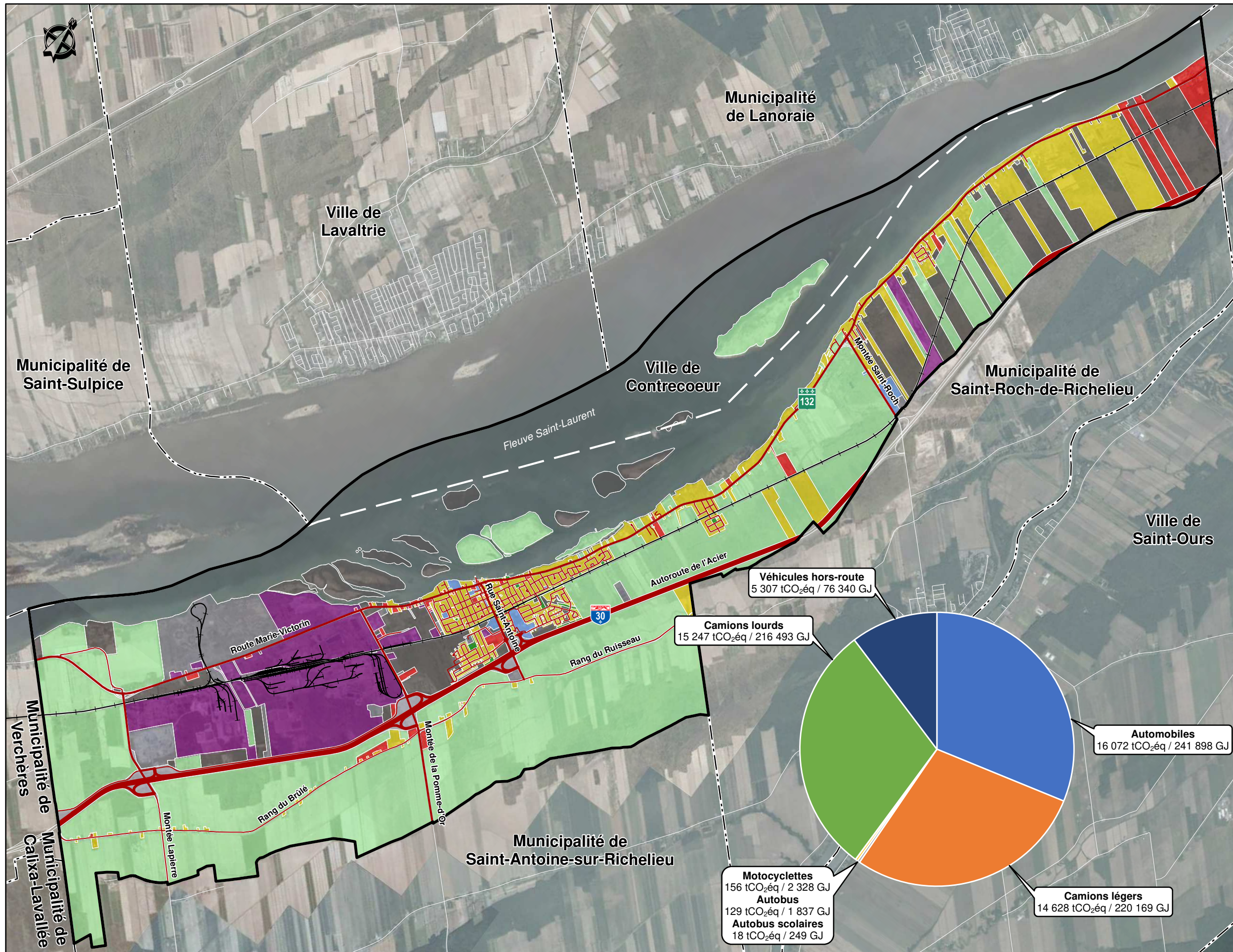
MTM, fuseau 8, NAD83

Juillet 2021

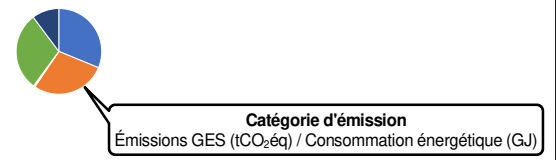


Approuvé par : Véronique Coulombe, ing., M.Sc.A.

Fichier : F2001251001N023_con_ges30_210713_VC.mxd



Émissions de gaz à effet de serre et consommation énergétique issues du transport par catégorie



Réseau routier

- Autoroute
- Route principale
- Route locale

Utilisation du sol (CMM, 2020)

- Résidentielle
- Commerciale
- Industrielle
- Institutionnelle
- Parc et espace vert
- Utilité publique
- Réseau routier
- Agricole
- Autres

Cette carte est associée au rapport Plan d'action visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre de la Ville de Contrecoeur 2020-2030.

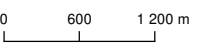
Les émissions de GES et la consommation énergétique pour 2030 ont été calculées à partir des données de l'inventaire des GES pour l'année 2019, de façon proportionnelle avec l'évolution attendue de la population pour 2030.

L'usage du sol attribué correspond à l'usage principal, tel qu'identifié dans le rôle foncier de 2020, ou par photo-interprétation des orthophotographies du printemps 2020.

Plan d'action visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre de la Ville de Contrecoeur 2020-2030

Carte énergétique du transport – 2030
Statu quo

Sources :
Service d'imagerie du gouvernement du Québec
Adresses Québec, © Gouvernement du Québec
SDA, 1 : 20 000, MERN Québec
Réseau ferroviaire du Québec, © Gouvernement du Québec
CanVec, 1 : 50 000, © Ressources naturelles Canada, 2017
Utilisation du sol, © Communauté Métropolitaine de Montréal, 2020



MTM, fuseau 8, NAD83

Juillet 2021

Approuvé par : Véronique Coulombe, ing., M.Sc.A.

Fichier : F2001251001N024_con_tra30_210713_VC.mxd



- CSA. (2006). ISO 14064-1:2006 - Spécifications et lignes directrices, au niveau des organismes, pour la quantification et la déclaration des émissions et des suppressions des gaz à effet de serre. Première édition.
- GHG Protocol. (2003). *GHG Protocol guidance on uncertainty assessment in GHG inventories and calculating statistical parameter uncertainty*. Récupéré sur GHG Protocol: <http://www.ghgprotocol.org/sites/default/files/ghgp/ghg-uncertainty.pdf>
- GIEC. (2006). *Lignes directrices 2006 du GIEC pour les inventaires nationaux des gaz à effet de serre*. Récupéré sur Intergovernmental Panel on Climate Change: <http://www.ipcc-nggip.iges.or.jp/public/2006gl/french/index.html>
- GIEC. (2013). *Changements climatiques 2013 - Les éléments scientifiques - Résumé à l'intention des décideurs*. Récupéré sur Intergovernmental Panel on Climate Change: https://www.ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar5/wg1/WG1AR5_SPM_brochure_fr.pdf
- MDDEFP. (2012). *Guide d'inventaire des émissions de gaz à effet de serre d'un organisme municipal*. Récupéré sur Programme Climat Municipalités - Ministère du développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs: <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/programmes/climat-municipalites/guide-inventaire-GES.pdf>
- Ressources naturelles Canada. (2017). *Tableau 1 : Consommation d'énergie secondaire et émissions de GES par source d'énergie, Québec*. Récupéré sur Base de données complète sur la consommation d'énergie: http://oee.rncan.gc.ca/organisme/statistiques/bnce/apd/menus/evolution/tableaux_complets/liste.cfm
- WRI. (2014). *Global Protocol for Community-Scale Greenhouse Gas Emission Inventories - An Accounting and Reporting Standard for Cities*. Récupéré sur World Resources Institute - Greenhouse Gas Protocol: <http://www.ghgprotocol.org/greenhouse-gas-protocol-accounting-reporting-standard-cities>